LA LIBERTÉ
Depuis 1913



| ACTUEL

ÉTATS GÉNÉRAUX : SUITE

La rédaction du rapport sur les cafés citoyens des États généraux est presque complétée. Un document d'environ 70 pages sera disponible en ligne le 6 avril. Et le même jour, en résumé, encarté dans votre *Liberté*.

6

| COMMUNAUTAIRE

SAINTE-ANNE : UN MUSÉE?

Le Comité du Musée Pointe-des-Chênes est toujours confronté au même impératif : trouver un local permanent pour mettre en valeur les 2 000 artéfacts dont il a la responsabilité.

23

BE SEXY READ FRENCH

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 N° 48 • 23 AU 29 MARS 2016
SAINT-BONIFACE

DEUX FACETTES D'UNE MÊME DÉMOCRATIE


photo : Daniel Bahuaud

DÉMOCRATIE PAR NOMINATIONS

Sous le signe de Riel

Raymonde Gagné a reçu l'appel espéré du Premier ministre du Canada lui annonçant sa nomination au Sénat. « Ce que je compte apporter avec moi à Ottawa, c'est la vision rassembleuse de Louis Riel. Le bilinguisme, le respect des francophones, des anglopohnes, des Métis et des Autochtones, joueront pour moi un rôle clé. »

| Page 10.

DÉMOCRATIE PAR VOIE ÉLECTORALE

Rouage électoral en action

Voici une partie de l'équipe d'Élections Manitoba qui a la charge d'assurer le bon déroulement des élections dans le comté de Saint-Boniface, sous la responsabilité principale de Réal Sabourin.

Notre couverture électorale commence à la page 7.


photo : Daniel Bahuaud

De gauche à droite : Leona Beaulieu (agente réviseure), Eva Courcelles (adjointe administrative) , Réal Sabourin (directeur du scrutin) et Hristijan Ivanovski (agent réviseur).

Citation DE LA SEMAINE

« Il est important pour la francophonie manitobaine que les changements préconisés par ce projet de loi soient réalisés. Je m'engage à prendre le relais de Madame Chaput pour cette loi. »

La presque sénatrice Raymonde Gagné tient à souligner quelles seront ses priorités centrales, entre autres d'assurer une définition élargie de ce qu'est un francophone aux yeux du Fédéral.

| Page 10.



RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE



Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi







LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Mathieu MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca
Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)
Réseaux sociaux :
Natasha Rey

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Samuel LEBLANC
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

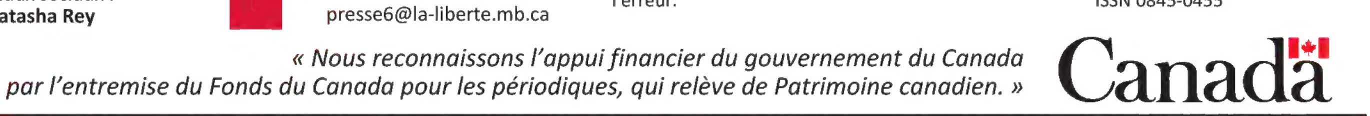
Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455


« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

ACTUALITÉS

LES GLANURES ÉLECTORALES DE LA RÉDACTION

La valeur de l'adjectif « complet »

Greg Selinger a beau s'être dévoilé plus complètement pour faire ressortir son humanité, au plan politique et économique, les Chambres de commerce en demandent plus. Comme quoi le travail d'un chef de parti politique n'est jamais achevé.

Sincérité ou coup de théâtre?

Interrogé récemment par la CBC sur sa vie personnelle, notamment sur son enfance, Greg Selinger a lancé : « Je suis de la vieille école. Je n'aime pas en parler ».

Ce qui n'a pas empêché le chef du Nouveau parti démocratique de prendre un ton confessionnel, en abordant les défis d'avoir été élevé dans une famille monoparentale, ainsi que le choc qu'il a subi en constatant que des amis bonifaciens avaient été victimes, dans les années 1980, de la médecine de couloir.

« On ne prenait pas soin des gens de façon convenable », a-t-il souligné avec un tremblement de la voix.

Aux lecteurs, une petite question : était-ce à titre d'individu ému, ou à titre de chef du NPD en pleine campagne électorale que Greg Selinger s'est exprimé?

Aux lecteurs de répondre, selon leur bon jugement.

À eux de voter, selon leurs convictions.

Il y a plan et plan

Pour les politiciens en élections, il ne suffit plus seulement d'avoir un plan afin de stimuler l'économie de la province. Les gens d'affaires en demandent plus.

Les Chambres de commerce du Manitoba et de Winnipeg ont joint leurs efforts pour extraire des partis politiques des promesses précises dans sept domaines en particulier. Leurs responsables ont affirmé que pour assurer le développement et la croissance de l'économie manitobaine, les partis allaient devoir proposer « plus que des éléments d'un plan, mais un plan complet ».

Les sept secteurs sur lesquels les entreprises demandent des réponses précises sont les suivants : la compétitivité fiscale, le capital de risque, le commerce international, les infrastructures, assurer la contribution des Autochtones, la main-d'œuvre qualifiée et un nouveau pacte fiscal pour les municipalités.

Des trois principaux partis en lice, seuls les progressistes-conservateurs et les libéraux ont une plateforme clairement formulée dans certains de ces secteurs. Au jour 5 de la campagne, les annonces, réponses et attaques pullulent au NPD, mais le parti n'a toujours pas publié sa plateforme électorale complète sur son site Web.

La crédibilité des plans proposés par les partis tient donc désormais à un adjectif : complet.

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

| Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur :
la-liberte@la-liberte.mb.ca ou www.facebook.com/LaLiberteManitoba



Michel Lagacé

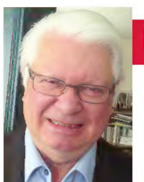
Un programme électoral précaire

Mercredi dernier, la lieutenant-gouverneure du Manitoba sanctionnait officiellement le début de la campagne électorale en vue des élections du 19 avril. Même si les résultats de la campagne sont loin d'être prévisibles, l'avance importante des progressistes-conservateurs dans les sondages exige que leur programme soit examiné attentivement.

Pour des raisons politiques évidentes, Brian Pallister propose de réduire la taxe de vente de 8 % à 7 %, ce qui occasionnerait une perte de revenus de presque 300 millions $. En même temps, il propose de maintenir inchangé le niveau de dépenses en infrastructures et de protéger les services de première ligne. Pour pallier cette perte de revenus, il prétend pouvoir réaliser des économies en éliminant du « gaspillage » dans les ministères et en réduisant le nombre de ministères.

Évidemment, ces « économies » ne remplaceront pas les 300 millions $ que la réduction de la taxe de vente coûterait. Pallister n'exclut donc pas la possibilité d'en augmenter d'autres. Quant aux dépenses à réduire, il affirme qu'il n'y a pas de « vaches sacrées ».

C'est une plateforme apparemment mal conçue, floue et incohérente de la part d'un parti qui pourrait former le prochain gouvernement. Au cours de la campagne, Brian Pallister devra expliquer comment il peut à la fois réduire la taxe de vente, maintenir les dépenses en infrastructures et protéger les services de première ligne. Quels impôts voudrait-il augmenter et quelles coupures voudrait-il faire? Faute d'explications cohérentes, Pallister a lancé une campagne faible et peu crédible.



Raymond Hébert

La géopolitique du Manitoba

Si, comme tous les sondages l'indiquent, les conservateurs emportent une majorité des sièges aux élections le 19 avril, leur marche vers la victoire sera facile à tracer.

D'abord, leurs troupes prendront le sud de Winnipeg : Saint-Norbert, Rivière Seine, Southdale, Riel, Saint-Vital, Fort Richmond. Ensuite, une deuxième vague bleue va déferler sur le flanc ouest de la ville : Assiniboia, Kirkfield Park, St. James. On pourrait même voir un troisième front se former à l'est (Radisson).

En milieu rural, les conservateurs devraient prendre Brandon Est et ensuite continuer leur marche vers le nord et le nord-ouest : Dauphin, Swan River, Entre-les-Lacs, Gimli.

En d'autres mots, les conservateurs reprendront des territoires qu'ils occupaient jadis, avaient perdus depuis longtemps aux néo-démocrates.

Que restera-t-il pour le NPD? Une poignée de sièges dans leur château-fort du centre et du centre-nord de Winnipeg, ainsi que le nord du Manitoba. Tout ceci présume que les libéraux retomberont à leur résultat traditionnel, soit de 7 % à 12 % du scrutin, ce qui semble probable à l'heure actuelle.

La carte électorale winnipégoise remonte à la grève de 1919, alors que les « riches » du sud, c'est-à-dire au sud de l'avenue Portage, s'étaient mobilisés pour matraquer les grévistes, autrement dit toute la classe ouvrière de Winnipeg. Depuis, les citoyens du nord de la ville ont longtemps élu des échevins communistes et, à notre époque, votent néo-démocrate. Entre-temps, les rangs des conservateurs se sont renfloués par l'arrivée des « nouveaux riches » des subdivisions qui occupent le sud et le sud-ouest, comme Island Lakes, Sage Creek et Bridgewater. Qui oserait prétendre que la lutte des classes n'existe plus à Winnipeg?



Roger Turenne

Quand l'histoire se répète

Un gouvernement NPD divisé, démoralisé, affrontant un électorat hostile, espérant un miracle mais sachant dans son for intérieur que ses jours sont comptés. Une opposition conservatrice dont le chef laisse indifférent, mais qui s'attend à gagner par défaut. Un parti libéral avec un seul siège à la législature, dirigé par une femme, qui se trouve soudainement en hausse de popularité.

Bienvenue à... 1988!

Au dernier jour du gouvernement Pawley, celui-ci est défait en Chambre par le vote d'un de ses propres députés. Au dernier jour du gouvernement Selinger, trois de ses députés, dans leurs discours d'adieux, justifient leur rébellion.

En 1988, l'électorat ne pardonne pas une hausse des tarifs d'Autopac. En 2016, l'électorat pardonnera-t-il une hausse de la taxe de vente provinciale?

En 1988, ainsi qu'en 2016, les conservateurs plafonnent et ne bénéficient pas de la déconfiture du NPD.

En 1988, Sharon Carstairs n'est pas perçue comme étant prête à assumer le pouvoir. Mais en soutirant des votes NPD, elle assure une victoire conservatrice. En 2016, Rana Bokhari n'est pas perçue comme étant prête à assumer le pouvoir. Mais en soutirant des votes au NPD…

Il faut se méfier des chefs que l'on ne croit « pas prêts ». Au départ, Madame Bokhari n'impressionne pas. Il lui reste quatre semaines pour améliorer sa performance. Si elle consolide les appuis à son parti, c'en est fini du NPD. Même si elle n'a aucune chance de l'emporter, le sort de MM. Selinger et Pallister est entre ses mains.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Mort au feuilleton et gros bon sens

Les élections provinciales auraient dû se tenir en octobre 2015. Mais pour cause d'élections générales fédérales, elles ont été repoussées au 19 avril 2016. En l'occurrence, le gros bon sens du législateur aura prévalu deux fois : en renonçant à tenir deux élections générales simultanées et en évitant d'essayer de planter des panneaux partisans dans un sol gelé.

Si bien qu'au lieu de cogner à des portes dans Saint-Boniface à l'automne 2015, le Premier ministre a eu le 15 octobre l'opportunité de se présenter encore une fois à l'AGA de la Société franco-manitobaine. Une rumeur voulait que Greg Selinger en profiterait pour rendre publique son intention de déposer un projet de loi destiné à donner un cadre légal à sa politique sur les services en français.

En politicien consommé, le député de Saint-Boniface depuis 1999 aurait pu transformer sa conversion très tardive à une loi sur les services en français en ovation debout. Ce jour-là pourtant Greg Selinger était en petite forme oratoire. À tel point que bien des personnes présentes dans la salle n'ont pas saisi sur le coup le potentiel historique de son annonce.

À moins que ce ne fût l'incrédulité qui empêcha leur compréhension spontanée. Car enfin, nous étions alors à six mois du jour du scrutin. Sans être expert en rouages parlementaires, un rien de gros bon sens suffisait à sentir qu'il ne restait vraiment plus beaucoup de temps pour adopter une loi sur un sujet réputé sensible.

Surtout que même les rêveurs francophones les plus optimistes voyaient que, bien qu'il eût de justesse survécu en mars 2015 à une révolte interne, le Premier ministre n'avait pas repris l'ascendant sur ses troupes. Alors comment un chef affaibli saurait-il intéresser ses députés à une *Loi sur l'appui à l'essor de la francophonie manitobaine*? Une loi qui de plus pourrait leur nuire pendant la campagne électorale. Et sur quelle contorsion de l'esprit un francophone optimiste pouvait-il s'appuyer pour espérer croire que Brian Pallister accorderait la moindre petite faveur à son principal opposant?

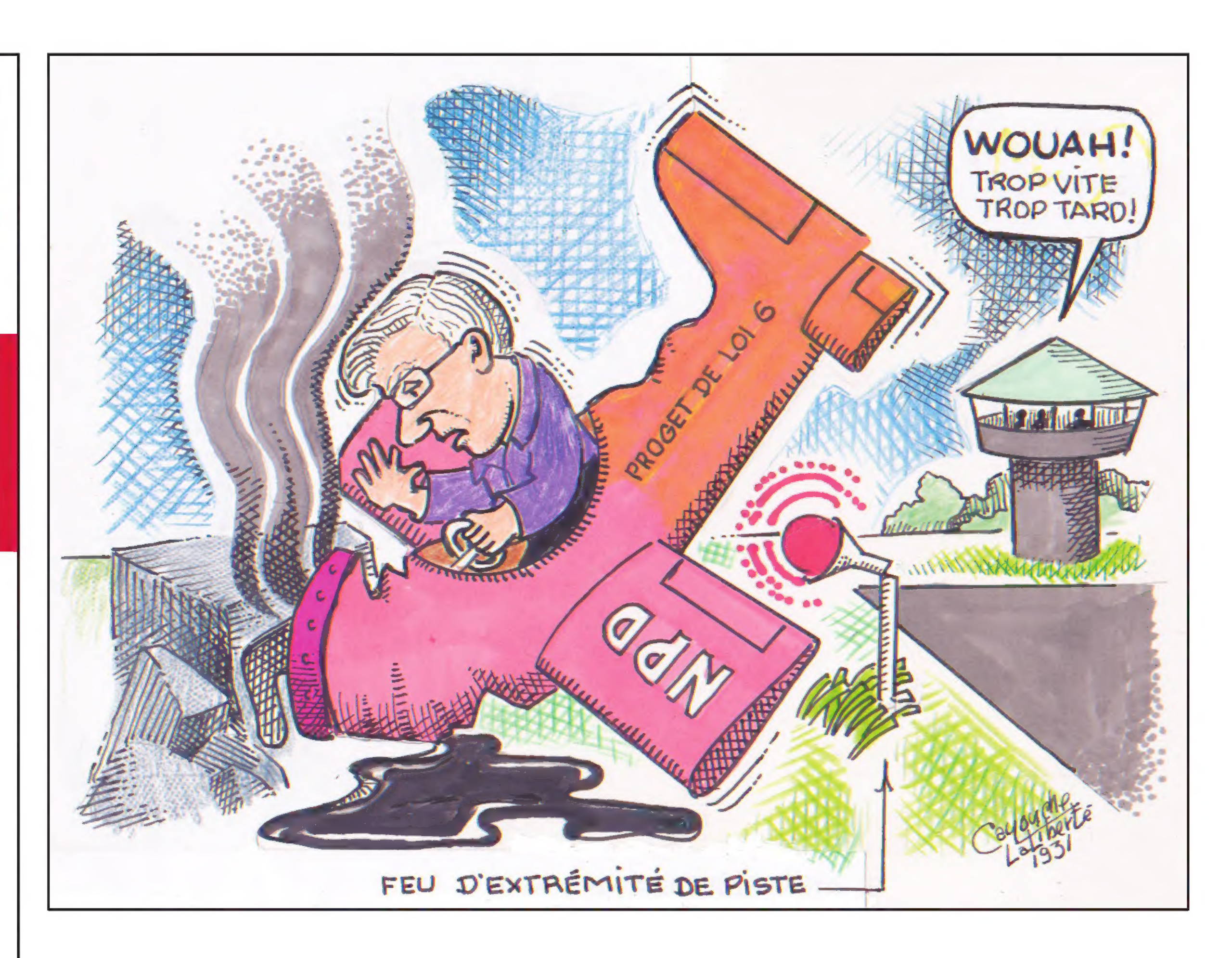
La rédaction de *La Liberté*, bien consciente de toutes ces graves réserves, mais aussi consciente de ses responsabilités envers sa communauté de lectrices et de lecteurs, a tenu à suivre pas à pas l'aventure du projet de loi 6, déposé le 24 novembre 2015. Ainsi nous avons documenté ce qui apparaît maintenant comme la chronique d'une prévisible mort au feuilleton.

Le gros bon sens dont les journalistes sont aussi capables de faire usage nous a d'ailleurs conduits à reconnaître que la position du chef de l'Opposition n'était pas dénuée de fondement. Si Brian Pallister force un brin la note en estimant que les néo-démocrates avaient 17 ans pour passer une loi sur les services en français, numériquement parlant il n'a pas tort. Non seulement le NPD dispose depuis 1999 d'une majorité (32 sièges sur 57), mais le parti a réussi, élection après élection, à consolider son emprise sur le pouvoir : 35 sièges en 2003, 36 sièges en 2007 et 37 sièges en 2011.

Le résultat électoral de 2011 met cruellement en lumière l'imparable logique avancée par le chef du Parti progressiste-conservateur. En effet, si Greg Selinger tient les rênes du pouvoir depuis octobre 2009 suite au départ de Gary Doer, l'impressionnante victoire de 2011 lui appartient en propre. Prenons-en bien la mesure : non seulement les néo-démocrates n'avaient jamais obtenu autant de sièges, mais en plus le Premier ministre à l'irréprochable légitimité venait du comté de Saint-Boniface! Une situation tellement impensable voilà quelques décennies qu'elle vaut bien un point d'exclamation.

Sûrement le Premier ministre ne doute guère de ses qualités de leader. Avec un peu de volonté politique, il disposait, en sa qualité de protecteur attitré de la francophonie manitobaine, de tout le temps législatif nécessaire pour faire passer une loi légitimant la politique sur les services en français, timidement mise en route sous Howard Pawley (NPD), puis accentuée par son successeur progressiste-conservateur Gary Filmon.

Mais si le gros bon sens à la Selinger a fait de lui un grand défenseur de la justice sociale, il ne lui a pas été donné de saisir le rôle historique que pourrait jouer sa province du Manitoba, la plus particulière des provinces canadiennes, à la fois par sa naissance métisse et sa position de charnière entre l'Est et l'Ouest. En politicien habitué à traiter avec des groupes de pression organisés (aîné(e)s, étudiants, profs, pompiers…) Greg Selinger, qui a pourtant bien appris le français, n'a vu que la francophonie institutionnelle existante, au lieu de saisir l'occasion d'encourager l'émergence du grandissant noyau bilingue de notre province, dont il dirige les destinées depuis plus de six années.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Pas sur le dos des plus vulnérables

Madame la rédactrice,

Félicitations à Justin Trudeau, qui s'est engagé à la parité dans son cabinet de ministres. Il a aussi fait sa marque à l'ONU dans le contexte de la rencontre annuelle de la Commission sur la condition féminine. En fait, le Canada a signé, et les Provinces et Territoires ont ratifié, la Convention des Nations unies pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif du 18 octobre 2002.

Ceci engage le Canada et les Provinces à faire une analyse comparative d'après les genres sur tout programme, politique ou loi, avant de l'adopter. Ceci a comme objectif de vérifier si les impacts d'une nouvelle initiative pourraient affecter négativement la situation des femmes. S'il s'avère qu'en effet les femmes subiraient des conséquences négatives, on devrait alors apporter des modifications à la proposition afin d'atténuer les effets négatifs sur les femmes et la communauté en général.

Pensons à la promesse de M. Trudeau, en voie d'être tenue, de ramener l'âge d'éligibilité pour la pension de vieillesse de 67 ans à 65 ans. Voilà un enjeu très important pour les femmes qui vivent plus longtemps et dont la moitié vit sous le seuil de la pauvreté. Rien n'empêche les aîné(e)s qui le souhaitent de continuer à travailler sur le marché du travail. Cependant, pour ceux et celles qui ont perdu leur emploi à la fin de leur carrière, c'est très difficile de se trouver un emploi semblable, qui paie un salaire comparable. Souvent ces gens finissent par prendre une retraite précoce. Considérant que 67 % des personnes qui gagnent le salaire minimum sont des femmes et que 67 % des personnes qui travaillent à temps partiel sont des femmes, celles-ci donc sont beaucoup plus à risque de vivre dans la pauvreté comme aîné(e).

Ceci démontre aussi pourquoi les suppléments à la pension de vieillesse sont si importants pour l'autonomie des personnes vieillissantes. Il serait intéressant de connaître combien de grands-parents quittent leur travail rémunéré pour s'occuper de leurs petits-enfants, pour permettre aux parents de poursuivre leur carrière.

La décision de nommer 50 % de femmes au cabinet fédéral peut apporter une perspective féminine, plus humaine, aux projets du gouvernement. Ainsi, l'accès à des services de garde de qualité et abordables font partie d'une infrastructure indispensable à la participation des femmes dans l'économie. Au Québec, on peut examiner les effets socio-économiques de la politique des services de garde depuis son implantation en 1996. Il faut inclure dans le calcul les impôts payés par ces jeunes parents qui retournent sur le marché du travail, à la province aussi bien qu'au fédéral, pour constater l'impact sur l'économie. Comme de l'eau au moulin, les dollars supplémentaires ajoutent à la santé économique de la municipalité, de la province et du pays. Le PIB (produit intérieur brut) a ainsi pu augmenter de plusieurs points.

L'équilibre budgétaire peut être louable comme objectif en autant que les épargnes ne se fassent pas sur le dos des plus vulnérables. Souvent, les politicien(ne)s réduisent les programmes sociaux dans le but de réaliser leurs promesses électorales d'austérité. Demandons aux candidat(e)s qui se présentent aux élections provinciales : « Est-ce que votre parti prend en compte les besoins des femmes, des enfants, des familles? Comment cela se manifeste-il dans votre plateforme électorale?»

Notons et comparons les réponses afin d'éclairer notre choix de citoyennes et citoyens le 19 avril.

Gisèle Saurette-Roch
Réseau action femmes
Le 17 mars 2016

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

LE CAS DÉLICAT DE L'EX-JUGE MICHEL CHARTIER

L'éclairage de l'éthicien Arthur Schafer

Les juges ont-ils des responsabilités sociales et morales plus élevées que celles du commun des mortels? Arthur Schafer, spécialiste en éthique à l'Université du Manitoba, commente le cas de Michel Chartier, qui a démissionné après avoir été accusé de conduite avec facultés affaiblies.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Accusé de conduite avec facultés affaiblies, mais présumé innocent, Michel Chartier, nommé juge à la Cour provinciale en 2007, et juge en chef adjoint à cette même cour en 2009, devra comparaître en Cour provinciale à Brandon le 24 mars.

Le contrevenant a été arrêté le 13 mars sur l'autoroute transcanadienne par la Gendarmerie royale du Canada de Carberry, à cinq kilomètres à l'Ouest de l'autoroute # 5. Son taux d'alcoolémie dépassait 80 mg.

Michel Chartier a démissionné le 18 mars. Pour Arthur Schafer, le directeur du Centre d'éthique professionnelle et appliquée de l'Université du Manitoba, l'ex-juge « a pris la bonne décision ». « Il aurait pu attendre de savoir s'il sera ou non condamné. Son geste épargne d'entacher l'appareil judiciaire aux yeux du grand public.

«La conduite avec facultés affaiblies est un crime sérieux et moralement condamnable. Un juge qui commet ce crime est encore plus redevable que d'autres personnes, parce qu'il est censé promouvoir le respect de la loi. Conduire en état d'ébriété pourrait alors être perçu comme une hypocrisie. Pire encore, on pourrait même aller jusqu'à dire que le juge en question ne conserve plus l'impartialité requise pour exercer ses fonctions. Surtout s'il doit juger des personnes accusées du même délit. S'il est strict, on pourrait le taxer d'hypocrisie parce qu'il surréagirait par rapport à son propre comportement au volant. Si la sentence est légère, on pourrait penser qu'il a jugé dans son intérêt personnel. »

En 2014, le juge Michel Chartier avait refusé d'imposer une peine de prison, voire même un dossier criminel, à un automobiliste qui avait gravement blessé un motocycliste, alors qu'il conduisait avec un taux d'alcoolémie cinq fois plus élevé que la limite légale. Michel Chartier avait alors indiqué qu'à son sens un traitement pour soigner l'alcoolisme était plus efficace qu'une peine de prison.


Archives La Liberté
Michel Chartier, en 1999, alors qu'il était président de la Société franco-manitobaine.

Arthur Schafer insiste sur l'idée que l'accusation portée le 13 mars contre l'ex-juge aurait pu donner au grand public l'occasion de douter du système juridique s'il n'avait pas démissionné. « Ce serait normal d'avoir de tels doutes. C'est le cas pour tout crime qui touche au cœur d'une profession donnée. On ne se pose pas les mêmes questions si un comptable est accusé de conduite en état d'ébriété. Par contre, un comptable accusé de fraude fiscale porte atteinte à ses obligations professionnelles. Étant donné que les juges de la Cour provinciale doivent juger d'infractions graves au code de la route, ces juges ont des responsabilités sociales et morales plus élevées que celles de simples particuliers. Par conséquent, ils doivent assumer des standards plus élevés lorsqu'ils sont accusés de crimes pareils. »

Arthur Schafer juge « très prudente et appropriée » la démission de Michel Chartier. « Imaginons par exemple qu'un juge soit innocenté parce que l'appareil pour mesurer le taux d'alcoolémie n'était pas bien calibré, mais qu'il est évident que le juge a librement choisi de conduire en état d'ébriété, le Conseil de la magistrature aurait pu le démettre de ses fonctions. Malgré la décision de la Cour provinciale. »

Arthur Schafer propose une dernière réflexion sur l'épineuse question de l'alcoolisme et des conséquences de cette maladie sur le libre arbitre des personnes. Sans le moindrement suggérer que Michel Chartier soit coupable, ou alcoolique, l'éthicien avance :

« Admettons que la Cour provinciale innocente un juge accusé de conduite avec facultés affaiblies parce que la personne souffre d'alcoolisme. On pourrait alors présumer que la décision de prendre le volant en état d'ébriété n'est pas une véritable décision. Et alors simplement recommander des traitements médicaux.

« Pourtant, une telle décision de la Cour ne devrait pas empêcher pour autant le Conseil de la magistrature de considérer de le démettre de ses fonctions. Au motif qu'il parait avoir une maladie tout de même traitable, on pourrait en effet conclure que le juge aurait pu, ou aurait dû, obtenir des soins médicaux bien longtemps avant d'avoir mis la vie des autres, ainsi que la sienne, en danger. »

NDLR: Il est essentiel de souligner de nouveau que jusqu'à preuve du contraire, le juge Michel Chartier est présumé innocent.

Un engagement précoce

Originaire de Saint-Lazare, Michel Chartier a affiché son engagement franco-manitobain dès un jeune âge.

Il a travaillé comme employé ou bénévole de plusieurs organismes, dont le Conseil jeunesse provincial, Entreprises Saint-Boniface, le CA du journal *La Liberté*, l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et la Société franco-manitobaine.

De fait, Michel Chartier est devenu, en octobre 1997, le plus jeune président de la SFM, responsabilité qu'il a occupée jusqu'en octobre 2000. Daniel Boucher, le PDG de la SFM, met en avant l'estime qu'il a pour l'ex-juge. « Michel Chartier était un président très engagé et capable. Avec Ronald Duhamel, l'ancien député fédéral de Saint-Boniface, il a joué un rôle clé dans le renouvellement de l'Entente Canada-Communauté de 1999. C'était un plaisir de travailler avec lui. Michel a la francophonie dans les tripes. Pour lui, il faut s'engager. C'est une leçon qu'il avait apprise de son père, Omer Chartier, qui a été maire de Saint-Lazare. Parce qu'il connaît bien les besoins des francophones au rural, il avait beaucoup participé aux consultations régionales sur l'avenir du Réseau communautaire.

FORUM DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU 23 AVRIL

La substance des cafés citoyens publique le 6 avril

La rédaction du rapport sur les cafés citoyens des États généraux tire à sa fin. L'équipe de chercheurs de l'Université de Saint-Boniface (USB) finalise son ébauche, un document d'environ 70 pages, qui sera disponible en ligne le 6 avril, avec un résumé encarté dans *La Liberté* du 6 au 12 avril.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le rapport sur les cafés citoyens sera au cœur des discussions du grand rassemblement des États généraux, qui aura lieu le 23 avril au centre scolaire Léo-Rémillard.

Danielle de Moissac, la professeure en sciences expérimentales de l'USB, explique où précisément en est l'équipe au 18 mars :

« Nous voulons présenter le rapport le plus précis qui soit. Alors chaque membre de l'équipe repasse l'ébauche en faisant appel aux outils de son champ d'expertise. Yves Frenette est titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones. Il apporte une perspective socio-historique. Rokhaya Ndeye Gueye, professeure en sciences mathématiques, repasse le tout dans une perspective socio-démographique. Sandrine Hallion, professeure du département de français, entame présentement une relecture linguistique. L'anthropologue Yves Labrèche et moi repassons les transcriptions de chaque café citoyen pour nous assurer qu'aucun détail pertinent n'ait été mis à l'écart.

« C'est un travail exhaustif, rendu encore plus ardu par le nombre de cafés citoyens qu'il nous a fallu dépouiller. En fait, on a été plutôt optimistes, en 2015, en assumant que notre travail serait terminé fin janvier 2016. Repasser 146 cafés citoyens et 42 sondages en ligne, représente un effort énorme. On a été agréablement surpris par le succès des cafés citoyens. »

Entre-temps, le Comité directeur des États généraux (1) a reçu l'ébauche du rapport. Daniel Boucher, le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, souligne que le document « a été très favorablement reçu ». « Les chercheurs ont fait un énorme travail de compilation des données. Pour assurer la clarté du rapport, nous leur avons fait quelques suggestions sur la présentation des données. Entre autres que le rapport soit accompagné de plus de tableaux, pour que les données et les conclusions soient présentées de manière visuelle. Nous leur avons aussi demandé de clarifier certains termes. Par exemple, doit-on parler



Archives La Liberté

Danielle de Moissac : « Nous voulons présenter le rapport le plus précis qui soit. »

de "francophones du Manitoba", de "Franco-Manitobains", de la "francophonie manitobaine" ou de la "francophonie du Manitoba"? On leur a demandé si l'emploi de certaines de ces expressions avait une quelconque motivation. Sinon, est-ce qu'on pouvait tout simplement s'entendre sur une expression, pour que la lecture soit plus facile.

« Ces suggestions, les chercheurs sont tout à fait libres de les accepter ou de les refuser », souligne Daniel Boucher.

Danielle de Moissac confirme cette intention, et le rôle du Comité directeur, dans la relecture de l'ébauche du rapport : « Sa demande pour certaines précisions et pour des tableaux ne touche pas le fond des données. Qui par ailleurs sont d'une grande richesse. L'équipe de chercheurs est convaincue que les données obtenues pourraient bel et bien être utiles pour d'autres chercheurs, à l'avenir. »

Daniel Boucher est du même avis. « Le Comité directeur a déjà discuté de la question. Pourrions-nous envisager de déposer le tout à la Société historique de Saint-Boniface? La question n'a pas encore été tranchée. Chose certaine, il faudrait faire ce genre de dépôt en respectant la confidentialité établie lors des cafés citoyens. »

(1) Le Comité directeur est composé de : Louis Tétrault (président), Madeleine Arbez, Raymonde Gagné, Carole Freynet-Gagné, Justin Johnson, ainsi que Jacqueline Blay, la présidente de la Société franco-manitobaine. Daniel Boucher, le président-directeur général de la SFM, et Natalie Gagné, la directrice générale adjointe de la SFM, siègent à titre consultatif.

ÉLECTIONS PROVINCIALES 216

EN TOILE DE FOND DES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Des questions qui méritent réponses

Les lois électorales sont complexes. Élections à dates fixes reportées, financement et dépenses permises pour les partis et les candidats, modes de scrutins. *La Liberté* s'est penchée sur la loi électorale pour mieux comprendre certains de ses aspects.


Mathieu MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca

Pourquoi une élection en avril?

Les premières élections manitobaines à date fixe se sont tenues le 4 octobre 2011. La loi stipule que le scrutin doit se tenir le premier mardi d'octobre, quatre ans après les dernières élections. Toutefois, un article de la loi électorale sur le report des élections à date fixe prévoit que si des élections fédérales et provinciales se chevauchent, le scrutin provincial se tiendrait le troisième mardi du mois d'avril de l'année suivante.

C'est donc en raison des élections fédérales de l'automne dernier que celles du Manitoba se tiendront le 19 avril prochain. Alison Mitchell, la directrice des communications à Élections Manitoba, a clarifié la situation pour ce qui est du prochain scrutin. Les prochaines élections fédérales devraient avoir lieu en octobre 2019. Au Manitoba, le scrutin se déroulera en octobre 2020. « Il n'y aura donc pas de chevauchement pour les prochaines élections. Le cas de 2016 était unique. »

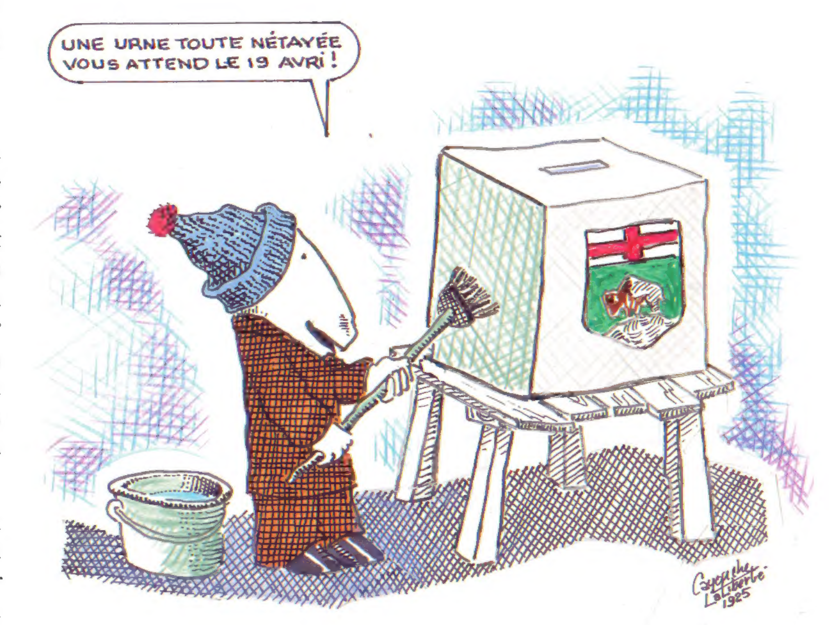
Comment les partis se financent-ils?

Les partis électoraux se financent grâce aux secteurs public et privé.

À certaines conditions, les partis et candidats peuvent obtenir un remboursement allant jusqu'à 50 % de leurs dépenses électorales. Pour accéder à ces fonds, un candidat doit avoir « obtenu au moins 10 % des votes valides exprimés dans la circonscription électorale ». Pour qu'un parti politique ait ses dépenses remboursées, il doit avoir obtenu 10 % des votes « dans chacune des circonscriptions électorales où il a parrainé un candidat ».

Le secteur privé finance de son côté les différents partis sous la forme de dons individuels. La *Loi sur le financement des élections* au Manitoba accorde le droit de faire des dons exclusivement aux « particuliers résidant habituellement au Manitoba ». Les entreprises commerciales n'ont pas le droit de contribuer aux caisses électorales des partis.

La loi permet à des particuliers de donner un maximum de 3 000 $ par année. Il est aussi important de noter qu'un candidat ou un parti n'a pas le droit d'accepter un don s'il sait que la personne s'attend à se faire rembourser par une tierce partie. Ce stratagème est mieux connu sous l'appellation de prête-noms.



Gracieuseté Réal Bérard

Depuis son arrivée à *La Liberté* en 1982, Cayouche a largement et passionnément contribué à nourrir le débat démocratique dans les pages du journal en faisant toujours flèche de tout bois.

Quelle est la limite des dépenses électorales?

Les partis électoraux et les candidats ont une limite de dépenses électorales. Elle est fonction du nombre d'électeurs et des indices des prix à la consommation au moment de l'élection en cours et de la dernière élection. Une formule fixe la limite pour les dépenses en publicité électorale.

Un autre calcul est utilisé pour connaître le total des dépenses permises lors d'une élection en incluant les coûts de la publicité. La formule s'applique en premier lieu à chaque circonscription. L'addition de chaque total par circonscription donne le grand total des dépenses autorisées pour chaque parti politique.

Pour les élections de 2016, le total qu'un parti peut dépenser en publicité électorale est de 853 816 $. Les autres dépenses électorales peuvent aller jusqu'à 801 754 $. Le grand total par parti s'élève à 1 655 280 $.

Qu'est-ce que le *Blackout*?

Ce qui est communément appelé le *blackout* médiatique est une période de 90 jours avant les élections durant laquelle le gouvernement au pouvoir n'a pas le droit d'annoncer dans les médias (journaux, radio, télévision, etc.) quoi que ce soit en lien avec ses politiques. Cette loi existe pour empêcher qu'un parti au pouvoir n'utilise l'argent des contribuables afin d'augmenter sa visibilité pendant ou peu de temps avant une campagne électorale. Les partis politiques se retrouvent donc sur un pied d'égalité avec la même limite de dépenses électorales.

Comment s'appelle le mode de scrutin?

Le système en vigueur est celui du scrutin uninominal à majorité relative à un tour. Autrement dit, le candidat qui obtient le plus de votes dans une circonscription donnée gagne le droit de siéger à l'Assemblée législative du Manitoba. Le parti ayant obtenu le plus de votes dans le plus de circonscriptions est appelé à former le gouvernement. 29 sièges sur les 57 représente le chiffre magique pour former un gouvernement majoritaire.

ÉLECTIONS PROVINCIALES 2016

LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DE RANA BOKHARI

La volonté de sortir des sentiers battus

Rana Bokhari, la chef du Parti libéral du Manitoba depuis bientôt deux ans, fait le pari que les Manitobains sont prêts à envisager autrement la vie politique. En fonction de leurs besoins réels.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le Parti libéral du Manitoba a-t-il un projet de société?

« Oui, et il est très clair. À la base, les Manitobains veulent un gouvernement qui reflète leurs valeurs. Une de ces valeurs est la justice sociale. Je crois sincèrement que les Manitobains veulent des gouvernements et des leaders qui se soucient de toutes les couches sociales. Et ils veulent aussi un gouvernement transparent et équilibré, qui préconise la responsabilité fiscale.

« Avant tout, les Manitobains sont à la recherche d'un regard politique neuf qui leur permettra de voir et de penser autrement le rôle du gouvernement. Autrement dit plus en fonction des idées bien pratiques que des idéologies politiques. »

Ça sonne comme le bon vieux pragmatisme libéral…

« Justement, quand on parle d'équilibre responsable, au Manitoba, c'est une perspective qui n'a pas été mise en valeur depuis longtemps. Et donc à la base, concrètement, je préconise une nouvelle façon de penser le service public. Au 21e siècle, on ne peut plus parler de la gauche ou de la droite. Ou encore même du centre. L'important, c'est que les politiques d'un parti permettent de répondre aux besoins de tous les contribuables, sans ce souci de se soumettre à des idéologies. C'est toute la société qui est engagée. Et qui sera bien desservie par des idées et des solutions qui fonctionnent.

« Ces solutions, pour réussir, doivent être raisonnées, basées sur une enquête et de la recherche solides. »

Et où trouvez-vous ces « solutions raisonnées »?

« La clé, c'est l'écoute. Ça fait déjà près de deux ans que j'ai été élue chef du Parti libéral. Depuis, je frappe beaucoup aux portes des électeurs, comme le font d'ailleurs les membres de mon équipe. Ce qu'on remarque, c'est que les électeurs sont heureux – et soulagés – d'entrer en conversation avec nous. Ils trouvent même rafraîchissant de pouvoir entamer un vrai dialogue. Car ils n'ont nettement pas l'impression d'avoir été écoutés par les autres partis. »

Quel est le secret pour rejoindre les 150 000 électeurs manitobains âgés de 18 à 24 ans?

« En me rappelant d'abord que quand j'avais cet âge, personne n'a essayé de nous rejoindre. J'ai 38 ans aujourd'hui, et je me souviens très clairement que les partis politiques – et la société en général – semblaient nous avoir oubliés. C'était décourageant. Je me suis intéressée à la politique parce que plusieurs – trop – de mes amis à la faculté de droit quittaient le Manitoba après l'obtention de leur diplôme.

« C'est pourquoi je travaille activement à entrer en dialogue avec les jeunes – et toutes les autres tranches d'âge de l'électorat manitobain. »



Archives La Liberté

Rana Bokhari, la chef du Parti libéral du Manitoba, en octobre 2016, lors des élections fédérales qui ont vu l'élection des libéraux de Justin Trudeau.

Vous avez la réputation d'écouter vos collaborateurs…

« Je possède une capacité d'écoute et une ouverture d'esprit, nourries par une forte éthique de travail. Je maintiens un dialogue ouvert avec les membres de mon équipe. Cette approche fait partie de ma façon d'envisager et d'aborder le leadership. Je me suis entourée de personnes qui ont des compétences et des idées que je ne possède pas nécessairement malgré un *background* en agriculture, en droit et en affaires, pour que je puisse demeurer ouverte d'esprit. Et réfléchir à plus d'idées.

« Comme avec l'électorat en général, je souhaite être à l'écoute des libéraux. C'est comme ça que j'arrive à élaborer des politiques. Je tranche souvent, c'est sûr. Mais c'est un travail d'équipe. »

Allez-vous savoir convaincre les électeurs?

« À nous de leur rappeler qu'en 2016, ils ont une occasion plutôt rare de faire élire une nouvelle génération de députés qui ont une vision dynamique et ouverte sur ce qu'un gouvernement peut contribuer à la société manitobaine. Des gens qui veulent écouter, et proposer de nouvelles idées et solutions. Et non pas tout simplement répéter machinalement les mêmes discours, de manière rigide et prévisible. Des discours qui n'ont pas mené à des services gouvernementaux de qualité. Les libéraux veulent s'éloigner des sentiers battus. Et offrir un horizon politique plus large et positif. »

ÉLECTIONS PROVINCIALES 

LES PERSPECTIVES ET ANALYSES DE PAUL THOMAS

Les néos jouent leur survie politique

En ce début de campagne électorale, Paul Thomas garde fermement à l'esprit la victoire du NPD en septembre 1999. Car le professeur émérite de sciences politiques de l'Université du Manitoba prédit la fin du long règne néo-démocrate.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« L'ère Doer-Selinger tire à sa fin. Du moins à en croire les plus récents sondages qui accordent tous au moins 40 %, et même jusqu'à 50 % des intentions de vote aux progressistes-conservateurs. (1) Après 17 ans au pouvoir, le NPD perdra tout probablement les comtés qu'il a dérobés aux progressistes-conservateurs et aux libéraux, grâce à ses politiques plus centristes. Les électeurs sont désenchantés des néo-démocrates. Ils sont fatigués de les voir au pouvoir. Un sentiment fatal pour n'importe quel parti qui a déjà obtenu plusieurs mandats. »

Lorsque Gary Doer et le Nouveau parti démocratique ont remporté les élections de 1999, ils avaient réussi un joli coup politique. Avec 32 sièges, ils obtenaient un gouvernement majoritaire. À Winnipeg, sept circonscriptions auparavant progressistes-conservatrices ou libérales, étaient passées au NPD (2). À la campagne, dans le comté de La Vérendrye, Ron Lemieux avait remporté un siège orange dans une circonscription progressiste-conservatrice depuis 1973.

Paul Thomas rappelle le contexte historique, et les défis actuels de Greg Selinger :

« Depuis cette première grande victoire, le NPD sous l'égide de Gary Doer et ensuite de Greg Selinger a réussi à consolider ses gains, en remportant 35 sièges en 2003, 36 sièges en 2007 et 37 en 2011. Le NPD a réussi à faire élire des députés dans la banlieue, comme à Southdale ou dans Rivière-Seine.


photo : Gracieuseté Paul Thomas

Paul Thomas, un analyste politique doté d'une longue et vaste expérience.

« Mais le coup ne se reproduira plus. Pour le NPD, l'heure est à la survie politique. En plus d'affronter le désenchantement des électeurs, Greg Selinger a perdu beaucoup de députés chevronnés. Dans Chemin-Dawson, comté qui a récupéré une partie du comté de La Vérendrye en 2008, Ron Lemieux ne se représentera pas. Les chances sont bonnes que Roxane Dupuis, la nouvelle candidate néo-démocrate, ne parvienne pas à se faire élire. Elle va devoir apprendre à cabaler. Or, c'est un rude combat pour une novice qui se présente pour un parti au pouvoir depuis 17 ans. Son association de circonscription aura beau accomplir le meilleur travail au monde, la plupart des électeurs ne la connaissent pas. Et ne voteront pas pour elle, ni son parti, ou encore son leader. Parce que c'est bien connu : seulement 8 à 10 % des électeurs votent pour le candidat local. Conclusion, l'issu du scrutin augure mal pour elle. »

Paul Thomas souligne d'ailleurs que Roxane Dupuis ne sera pas seule à mener un rude combat. « Dans la circonscription de Gimli, Armand Bélanger tentera de suivre les traces de Peter Bjornson. Le NPD pourrait perdre ce comté rural obtenu, lui aussi, en 1999.

« Même les nouveaux candidats vedettes, comme Wab Kinew dans Fort Rouge, éprouvent des difficultés. Wab Kinew a été terni par les paroles misogynes et homophobes de ses chansons. »

« Tout cela fait que Greg Selinger doit mener une lutte acharnée pour assurer la survie même de son parti. Il va frapper fort, en attaquant les politiques de Brian Pallister, le chef progressiste-conservateur. Il va également tenter de se positionner favorablement, en soulignant la vision sociale du NPD et les accomplissements de son gouvernement en matière d'infrastructures et d'un renforcement de l'économie manitobaine forte. Le défi sera de faire oublier les bévues de son gouvernement, comme la piètre manière qu'il a livré son message sur la nécessité de rehausser la taxe de vente provinciale de 7 à 8 %. Ou encore la révolte, en 2014, de cinq membres de son cabinet. »

Et les progressistes-conservateurs? « Dans les premières semaines de la campagne électorale, Brian Pallister devra tout simplement encaisser les assauts du NPD. Ce n'est pas le leader le plus charismatique. Mais il n'a pas besoin de l'être. Cette élection ne sera pas un référendum sur le leadership, mais plutôt sur la performance du NPD.

« Plus tard, au cours de la campagne, Brian Pallister devra déployer ses idées politiques, et présenter une plateforme claire et attrayante, pour se positionner comme un choix positif pour les Manitobains. Il en est capable. C'est un politicien qui a réussi parce qu'il est discipliné. Cette capacité va lui permettre de réaliser systématiquement ses objectifs. Alors si Brian Pallister ne commet aucune gaffe, d'emblée le voilà bien positionné pour remporter un gouvernement majoritaire. Par contre, s'il obtient une minorité à la Chambre, ses partisans seront déçus. Et là, la question du leadership pourrait bel et bien être soulevée. »

Paul Thomas suggère d'ailleurs que la question du leadership reste en suspens chez les libéraux :

« Plusieurs suggèrent que le Parti libéral pourrait connaître des gains considérables le 19 avril, comme ceux obtenus en 1988 sous Sharon Carstairs. C'est peu probable. Rana Bokhari est toujours une leader inexpérimentée, qui avance à tâtons. Elle n'est pas charismatique comme l'était Sharon Carstairs. À mon avis, les libéraux connaîtront des gains modestes, que le Parti pourra ensuite consolider si Rana Bokhari acquière plus de maturité en tant que chef. »

(1) À consulter, cette page du site Internet d'Election Almanac : http://www.electionalmanac.com/ea/manitoba-election-polls/

(2) À Winnipeg, les circonscriptions anciennement progressistes-conservatrices sont : Assiniboia, Riel, Rossmere et Saint-Vital. Les anciennes circonscriptions libérales sont Fort Rouge, Inkster et Saint-Boniface.

RAYMONDE GAGNÉ DANS LA LIGNÉE FRANCOPHONE DEPUIS 1871

Une voix manitobaine rassembleuse au Sénat

Raymonde Gagné a été nommée sénatrice, le 18 mars, par le Premier ministre Trudeau. Elle est accompagnée de six autres nouveaux sénateurs, dont le Manitobain Murray Sinclair, qui formeront la toute première cohorte de sénateurs à siéger d'entrée de jeu au Sénat comme indépendants. (1)

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Après Maria Chaput, Raymonde Gagné assurera la présence franco-manitobaine ininterrompue depuis 1871 à la Chambre haute du Canada. Le Premier ministre Trudeau respecte donc la tradition politique établie avec la nomination de Marc-Amable Girard.

L'ancienne rectrice de l'Université de Saint-Boniface jubile : « Justin Trudeau, le Premier ministre, m'a appelée le 14 mars pour m'annoncer la nouvelle. Je flotte encore. Mais je sais que je vais bientôt revenir sur terre. Ça me prendra du temps à comprendre le fonctionnement et la culture du Sénat. Une fois que David Johnston, le Gouverneur général, aura donné son aval officiel aux nominations, nous recevrons une orientation qui nous donnera une meilleure idée du fonctionnement du Sénat, et comment s'y retrouver dans les procédures.

« Entre-temps, j'ai déjà eu un petit entretien avec Maria Chaput, la sénatrice qui a quitté ses fonctions le 29 février. Je souhaite qu'elle puisse, dans un premier temps, m'aider à me familiariser avec les rouages de l'institution. Je voudrais qu'elle soit pour moi à la fois guide et mentor. »

Maria Chaput affiche déjà sa confiance à l'égard de Raymonde Gagné pour le rôle qu'elle pourra jouer au Sénat :

« Raymonde Gagné va être une sénatrice accomplie. Tout son parcours, personnel et professionnel, démontre combien elle est une femme de convictions, qui écoute, et qui se tient debout. Elle n'a pas peur de s'exprimer. Je suis certaine qu'elle apportera une indépendance d'esprit qui lui permettra de prendre des décisions saines sur le bien-fondé des projets de loi et des causes débattues au Sénat. C'est la sorte de personne dont on a besoin, surtout pour apporter le vent de changement souhaité par le Premier ministre Trudeau pour le Sénat. Il veut une Chambre haute indépendante, qui sache vraiment écouter, vraiment discuter et qui ne sera handicapée par la partisanerie. S'il gagne son pari, cette nouvelle autonomie, aujourd'hui en devenir, fera la richesse de l'institution. Le Sénat est une institution qui peut vraiment faire une différence énorme pour la vie des Canadiens. »

Raymonde Gagné est aussi très consciente du projet de loi S-209 déposé par Maria Chaput avant sa démission. Le projet vise à changer la définition d'un francophone dans la partie IV de la *Loi sur les langues officielles*. La nouvelle sénatrice assure qu'elle « surveillera de près le dossier ».



photo : Daniel Bahuaud

Raymonde Gagné : « On peut espérer que d'autres bilingues figureront parmi les prochains sénateurs de chez nous. »

« Il est important pour la francophonie manitobaine que les changements préconisés par ce projet de loi soient réalisés. Je m'engage à prendre le relais de Madame Chaput pour cette loi. »

Raymonde Gagné précise qu'il y aura d'autres projets à réaliser. « Je les proposerai en temps et lieu, lorsque j'aurai mieux compris le fonctionnement du Sénat. Et il y aura sans doute aussi beaucoup de dossiers d'intérêt pour les francophones, et pour les Manitobains tout court. Des dossiers qui me passionnent et d'autres qui viendront sûrement solliciter mon engagement. Je suis heureuse de constater qu'il y a une voix très forte pour les Autochtones et les Premières Nations, grâce à la nomination de Murray Sinclair. Je me réjouis de pouvoir travailler avec lui et bien d'autres sénateurs.

« Et j'ose croire que je ne serai pas la seule francophone à être nommée. Puisque le Premier ministre devra procéder à la nomination d'au moins deux autres sénateurs manitobains, on peut espérer que d'autres bilingues figureront parmi les prochains sénateurs de chez nous. »

Raymonde Gagné est récipiendaire de la Médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II en 2012. En 2014, elle a été nommée à l'Ordre du Manitoba. L'année suivante, en plus d'avoir remporté le Prix Riel, elle a été nommée à l'Ordre du Canada.

(1) Les sept sénateurs indépendants nommés sont : Raymonde Gagné (Manitoba), Murray Sinclair (Manitoba), V. Peter Harder (Ontario), Frances Lankin (Ontario), Ratna Omidvar (Ontario), Chantal Petitclerc (Québec) et André Pratte (Québec).





DANIEL BAHUAUD
Journaliste-modérateur de la soirée

Invités sur le thème de la culture

LOUIS PAQUIN
PASCAL BOUTROY
ÉRIC GOSSELIN
GENEVIÈVE PELLETIER
MARIE-JOSÉE CLÉMENT

Le 19 avril les Manitobaines et Manitobains sont appelés aux urnes pour choisir un nouveau gouvernement.

Les enjeux importants ne manquent pas.

Pour vous aider à former vos opinions, La Liberté vous invite à deux dernières rencontres-discussions avec des invités experts dans leur domaine respectif.

Les thèmes abordés lors de ces discussions sont au cœur de nos vies :

| Culture **| Économie/Environnement**

QUOI : CULTURE

QUI : LOUIS PAQUIN, PASCAL BOUTROY ÉRIC GOSSELIN, GENEVIÈVE PELLETIER ET MARIE-JOSÉE CLÉMENT

QUAND : 28 mars à 17 h 30

OÙ : Aux bureaux de La Liberté, 420, rue des Meurons (entrée dans le stationnement)

Ces discussions seront filmées puis diffusées sur le site internet de La Liberté pour ceux qui n'auront pas pu venir sur place.

N'hésitez pas à nous soumettre vos questions par courriel la-liberte@la-liberte.mb.ca ou via notre page Facebook.

Venez nombreux!

EMPLOI : LE RETOUR DE L'AVANTAGE FRANCOPHONE

Un coup de main pour la vitalité des communautés

Le programme Avantage significatif francophone, aboli par le gouvernement conservateur à l'automne 2014, sera restauré à partir du 1er juin, sous le nom de Programme de mobilité francophone. La décision du fédéral aura des conséquences positives pour l'immigration francophone au Manitoba.

Mathieu MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca

À l'hôtel Norwood, le jeudi 17 mars, l'annonce du ministre fédéral de l'Immigration des Réfugiés et de la Citoyenneté John McCallum a été accueillie par de forts applaudissements. Le volet mobilité francophone du programme de mobilité internationale permettra à nouveau aux employeurs d'engager des immigrants francophones sans avoir à faire une étude d'impact pour prouver qu'ils ne prennent pas l'emploi à un Canadien.

Ibrahima Diallo, le président de la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone, était enchanté par la réalisation « très rapide » de cette promesse électorale du gouvernement Trudeau.

Le Sénégalais d'origine souligne l'importance de cette annonce : « Nous avons travaillé avec ce programme auparavant et nous l'avons vu supprimé. Nous avons aussi subi les impacts sur les taux d'immigration francophone hors Québec. Nous avons espoir, avec ce programme restauré, de voir les communautés francophones renforcées, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. »

Questionné à savoir si cette mesure heurtera l'employabilité canadienne, John McCallum a remarqué qu'il s'agissait d'un risque minime et que le jeu en valait certainement la chandelle.

Après six mois de travail au Manitoba, les immigrants ayant un permis de travail peuvent entamer des démarches auprès du programme Candidats des provinces. Brigitte Léger, la coordonnatrice au programme d'immigration du World Trade Centre Winnipeg, estime que la Province verra augmenter le nombre de demandes pour son programme grâce à l'annonce du ministre McCallum. « En ayant la chance de faire venir des candidats avec des permis de travail, le nombre de demandes pour les travailleurs qui sont déjà sur place va sans doute augmenter. »



photo : Mathieu Massé

John McCallum, le ministre fédéral de l'Immigration des Réfugiés et de la Citoyenneté, a annoncé que le programme Avantage significatif francophone sera restauré dès le 1er juin.

Julie DeVoin, coordonnatrice des communications du gouvernement du Manitoba, indique qu'il est encore trop tôt pour spéculer sur le nombre de demandes qui seront acheminées au programme Candidats du Manitoba. En 2014, le nombre de demandes auprès de Candidats du Manitoba était de 217 francophones sur un total de 407 nouveaux arrivants qui parlaient le français. Cette année-là, le total de nouveaux arrivants au Manitoba se chiffrait à 16 222 individus.

Fixé il y a plus de 10 ans, l'objectif de 4,4 % de nouveaux arrivants francophones hors Québec est encore bien loin d'être atteint. À l'heure actuelle, ce taux se situe plutôt autour de 2 %.

Au chapitre des réfugiés, John McCallum a rappelé que les 25 000 Syriens avaient bel et bien été accueillis avant la fin de février. « Il faut maintenant créer les conditions de succès pour ces 25 000 nouveaux résidents du Canada. C'est-à-dire le logement, l'emploi et la langue. »

Retrouvez notre vidéo sur www.la-liberte.mb.ca.

CULTUREL

PREMIER RECUEIL DE NOUVELLES POUR LOUISE DANDENEAU

Les commères, entre cauchemar et bonbon

Dans *Les quatre commères de la rue des Ormes*, Louise Dandeneau a voulu brosser le portrait moral de Berthe, Gertrude, Lucille et Mathilde, quatre dames qui parlent beaucoup des autres. Et donc au fond surtout d'elles-mêmes.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Je n'ai jamais vu le film d'horreur américain *A Nightmare on Elm Street*, avoue d'emblée Louise Dandeneau. Mais j'ai toujours aimé le titre, que je trouve très évocateur. Il m'a inspirée à nommer mon livre *Les quatre commères de la rue des Ormes*. (1) Parce que le commérage, c'est un cauchemar. »

Un cauchemar que Louise Dandeneau voulait tout de même explorer. « C'était en partie pour tenter de comprendre la méchanceté gratuite, la méchanceté volontaire qui sous-tend le commérage. Ce n'était pas facile. Le commérage est une attitude que je ne comprends franchement pas. Qu'une personne ressente un besoin mesquin de souligner les problèmes d'un autre, pour abaisser l'autre, ça me dépasse. C'est juger sans tenter de comprendre ce que cette personne pourrait vivre. C'est rester à la surface, c'est refuser de compatir. Au fond, les commères font pitié. Et parfois d'ailleurs, je les prends en pitié. Ce qu'elles ne feraient évidemment pas pour d'autres! »

Nous sommes au début des années 1970. Berthe, Gertrude, Lucille et Mathilde sont des femmes « d'un certain âge ».

« Leurs enfants sont déjà adultes. Et ces femmes, pour toutes sortes de raisons, n'ont pas quitté le foyer pour travailler. Certaines n'ont pas cette liberté. D'autres n'ont pas la confiance nécessaire pour le faire. Certaines sont frustrées et aigries. D'autres encore vivent des drames bien à elles qui éclairent leur comportement, sans pourtant le justifier. Alors à cause de leur bagage d'humain, les commères restent chez elles, et font venir leurs amies pour un café. Histoire de parler en mal des autres. »

Une des astuces du recueil de nouvelles de Louise Dandeneau, c'est que ses quatre commères réussissent à parler des autres même dans les récits où elles ne figurent pas.

« Au départ, j'avais écrit quelques nouvelles. Finalement, une des commères est apparue. Et puis une autre. En bout de ligne, j'ai pensé de faire commenter mes commères en préambule de chaque nouvelle. Ça donne une perspective différente sur les autres personnages. Ça ajoute un niveau de lecture au recueil, un petit



photo : Daniel Bahuaud

Louise Dandeneau : « Heureusement que mes nouvelles se déroulent à une autre époque. Je n'aurais pas pu supporter écrire du commérage en ligne, ou par médias sociaux. Ça aurait été trop cruel. Trop dur à prendre. »

bonbon pour le lecteur, j'espère. »

Pour Louise Dandeneau, le bonbon, c'était l'écriture. « Du début de l'écriture jusqu'à son lancement, *Les quatre commères de la rue des Ormes* m'auront pris quatre ans. Je travaillais sur le recueil à mes heures libres, quand je ne n'étais pas à mon boulot de traductrice. J'ai adoré chaque instant. Mon grand plaisir était de découvrir ma voix d'auteure. J'ai eu beaucoup d'encouragement de Bertrand Nayet. Cet auteur est un artiste hors pair, mais avant tout un enseignant né. Ses conseils m'ont aidée à peaufiner mon style et justement à trouver ma propre voix.

« J'ai aussi eu énormément de plaisir à mettre mes personnages en scène. Et j'ai eu du *fun* à évoquer le Saint-Boniface des années 1970. Mais seulement par certains petits détails. Des personnages se rendent à pied chez Marion Grocery, une épicerie au coin de Traverse et Bertrand. Et puis on reconnaîtra vaguement un bossu qu'on pouvait parfois apercevoir dans les rues du quartier. Le langage est certainement de l'époque. Les commères parlent de gens qui sont des ***bon yâbs*** et des femmes qui sont des ***filles loose***. »

Et la rue des Ormes alors? « Elle n'existe pas. Comme deux de mes commères. Deux autres, par contre, ressemblent étrangement à des vraies commères que j'ai connues. Mais c'est comme j'ai écrit dans mon avant-propos : ***Tout ce qui est raconté dans ces pages est véridique. Sauf les parties fallacieuses.*** »

« J'ai toujours voulu écrire et voilà que je l'ai fait – je suis extrêmement contente. »

(1) *Les quatre commères de la rue des Ormes* est officiellement lancé le 23 mars, à 19 h, à la Salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain, au 340, boulevard Provencher, à Saint-Boniface.

Connaissez-vous nos programmes nos services et notre équipe?

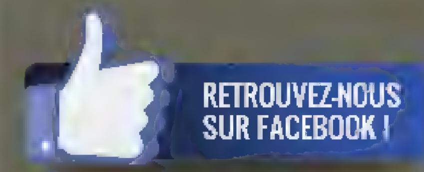
Pluri-elles, un organisme à but non lucratif mis sur pied en 1982, vous procure les outils nécessaires pour grandir sur les plans personnel et professionnel.

Nos programmes et services touchent les domaines de l'éducation, la formation, l'économie, l'emploi, la culture, la santé et les services sociaux.

Nos services sont ouverts aux Manitobains et Manitobaines de tous les âges, y compris les hommes, les femmes et les enfants.

Pluri-elles offre ses services dans plusieurs régions du Manitoba

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site Web : **www.pluri-elles.mb.ca** ou nous suivre sur **Facebook**

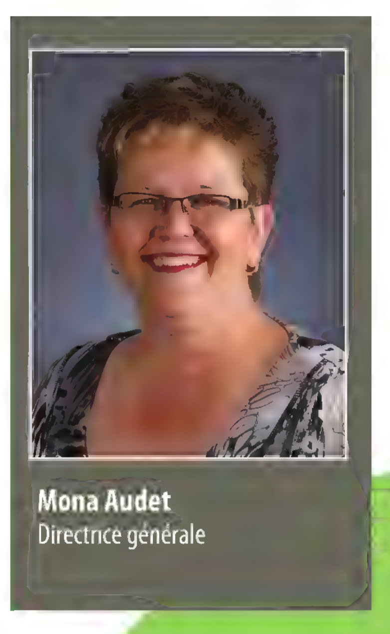


Vous pouvez également vous rendre dans nos locaux, au :

420, rue Des Meurons, unité 114
Winnipeg (Manitoba) R2H 2N9

Téléphone : 204-233-1735, poste 201
Sans frais : 1-800-207-5874, poste 201

SECTEUR ADMINISTRATION

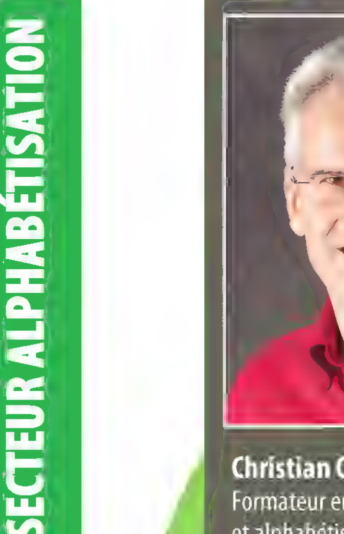


Mona Audet
Directrice générale



Monique Hébert
Comptabilité et formatrice budgétisation

SECTEUR ALPHABÉTISATION



Christian Calvary
Formateur en informatique et alphabétisation



Saadia Saadane
Chef de secteur et formatrice

Denise Danais • Guy Gagnon • Lucianna Yestreau • Daniel Fortier
Jean-Bedel Mwamba Kasanda • Ashley Carrière • Tess Allard • Julie Bujold
Léa Bazin • Mélanie Ratté • Anita Desjardins • Salim Belrhazi • Abdelkader El-Qatbi
Gisèle Nicolas • April Gauthier

La capacité d'une personne à lire et écrire touche tous les aspects de sa vie, allant des possibilités d'emploi jusqu'à l'estime de soi et la santé. Pluri-elles peut aider les personnes de tous les âges à acquérir de nouvelles connaissances tout au long de la vie.

Nous avons actuellement 10 centres d'alphabétisation et 9 centres d'aide aux devoirs.

Contactez-nous pour connaître nos centres.

Nos services :

- Alphabétisation de base des adultes pour tous les niveaux
- Francisation et refrancisation
- DEG par Internet
- Formation en budgétisation
- Cours informatique pour les aîné(e)s
- Cours I-Pad pour les aîné(e)s



SECTEUR ENTRAIDE ET COUNSELLING

Pour maintenir une vie équilibrée, l'appui d'un/une professionnel peut s'avérer très utile. Le personnel du secteur Entraide et counselling travaille avec vous en rencontres individuelles et en groupe. Nos services sont destinés aux personnes qui souhaitent approfondir leur connaissance de soi ou améliorer leurs relations avec les autres. Notre programme PACE permet aux parents et aux adultes entourant l'enfant ainsi que l'enfant lui-même d'obtenir du soutien et de l'information. Pluri-elles est le seul fournisseur PACE au Manitoba.

Nos services :

- Counselling individuel, en groupe et virtuel
- Counselling avec les enfants
- Groupes de soutien
- Groupes de sessions
- Sessions d'information
- Soutien entre pairs pour adolescents et adolescentes
- Alphabétisation familiale
- Ateliers divers (visiter le site Web pour notre catalogue)



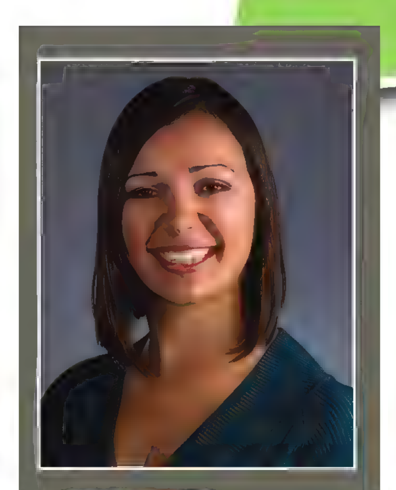
Brigitte Dorge
Conseillère entraide et counselling



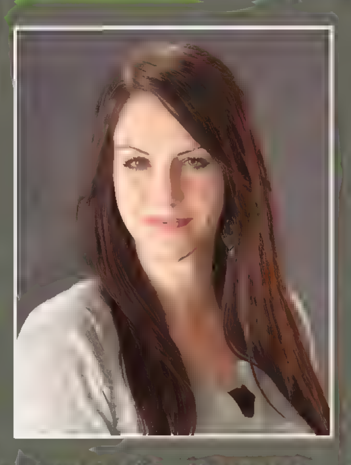
Chantal Lambert Mutual
Conseillère entraide et counselling



Rikki Fontaine
Conseillère entraide et counselling



Sophie Bouchard
Conseillère entraide et counselling



Emmanuelle L. Beauregard
Conseillère entraide et counselling



Valérie Williamme
Conseillère alphabétisation familiale Entraide et counselling

SECTEUR EMPLOYABILITÉ



Manon Des Côtes
Conseillère en emploi



Ghizlane El Merzouki
Chef de secteur et conseillère en emploi

Quel que soit votre besoin : changer d'emploi, entrer sur le marché du travail ou y retourner, les spécialistes en emploi et en coaching de carrière peuvent vous aider.

Nos services :

- Counselling de carrière
- Formation informatique
- Ateliers sur les techniques d'entrevue et de carrière
- Sessions d'information avec des employeurs
- Ateliers divers (visitez le site Web pour notre catalogue)







Danielle Sanderson
Conseillère en emploi



Brahim Zahri
Agent de liaison

Sudoku

PROBLÈME N° 497

7					2			
	8							5
6				4	5	9		8
	9				1		7	
4		8			6		9	1
						2	1	
	6			2			3	
	7			6	3			

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

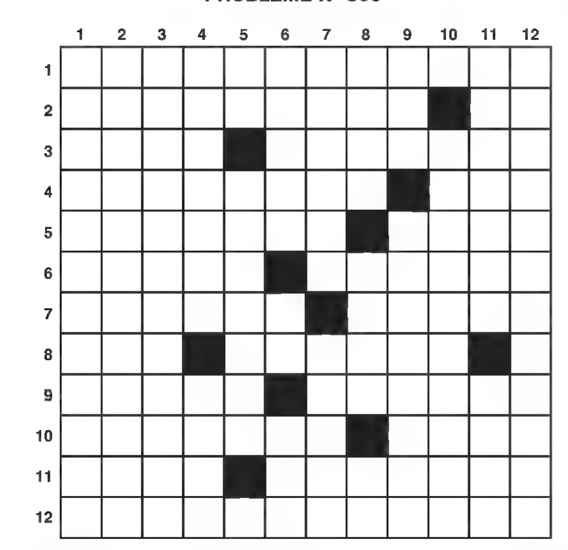
Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 496

7	6	4	2	8	3	5	1	9
2	9	5	6	1	7	3	4	8
1	8	3	5	9	4	2	7	6
5	3	2	9	6	1	4	8	7
8	1	6	4	7	2	9	3	5
9	4	7	8	3	5	6	2	1
4	2	1	7	5	6	8	9	3
3	5	9	1	4	8	7	6	2
6	7	8	3	2	9	1	5	4

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 866



HORIZONTALEMENT

1- Matériau formé de lamelles de bois assemblées par collage.
2- Corps des amiraux. – Personnel.
3- Dans l'Isère. – Qui a deux ailes.
4- D'une élite. – Jamais.
5- Bordée d'un ruban étroit. – Surveillance destinée à éviter d'être pris.
6- Mettre en possession d'un lot. – Ranger en lieu sûr.
7- Prénom masculin. – Rendu moins honorable.
8- Flan breton aux raisins secs. – Effigie d'un mort à l'état de cadavre nu.
9- Inflammation de l'oreille. – Nom de famille québécoise.
10- Mouettes à tête noire. – Enchaîner.
11- Dégénérescence des villosités du placenta. – Enfreindra.
12- Pourvoiras de semences.

VERTICALEMENT

1- En forme de lamelle.
2- Action de changer en mieux.
3- Relatifs au ministre.
4- Dans le Bas-Rhin. – Détruite.
5- Personnel. – Définitifs, immuables.
6- Caprice extravagant. – Infinitif. – Prénom féminin.
7- Allongés. – Endommagé par le feu.
8- Bolet d'une variété comestible. – Volcan sicilien. – Adverbe.
9- Glucide. – Fait entendre un petit crépitement.
10- Se dit d'un père adoptif.
11- Relatif à Linné. – Déesse grecque du Mariage.
12- Galvaniseras.

RÉPONSES DU N° 865



SAINT-CLAUDE ACCUEILLE LE POÈMATON

Avis aux poètes amateurs

Le Poèmaton de l'Alliance française a été installé à Saint-Claude la semaine dernière. Il s'agit de la première sortie hors Winnipeg de ce projet artistique, lancé en avril 2015, dans le cadre des 100 ans de l'Alliance française.



photo : Gracieuseté Alliance française du Manitoba

De gauche à droite : Alan Nobili, directeur général de l'Alliance française du Manitoba; Robert Desmets; Josiane Desmets, ancienne présidente de l'Alliance française du Manitoba; Lynne Gobin, bibliothécaire à Saint-Claude; Denise Danais, enseignante de français langue seconde.

Mathieu MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca

L'Alliance française célébrait ses 100 ans en 2015 et proposait alors son Poèmaton, une initiative qui permet au public de venir faire la lecture de ses propres poèmes ou de lire des poèmes d'auteurs. Et le tout, devant une caméra. Alan Nobili, le directeur général de l'Alliance française du Manitoba, compare l'objet avec la machine classique : « C'est exactement comme un photomaton, mais les gens y lisent un poème plutôt que de se prendre en photo ».

Pour la première fois, le Poèmaton est sorti de Winnipeg pour aller se poser à Saint-Claude. Installé à la bibliothèque municipale, il y restera pour une durée d'environ un mois. « Depuis avril 2015, il est passé par le Collège Louis-Riel, l'Université de Saint-Boniface, le Cercle Molière et son voyage continue. Maintenant, on voulait l'amener à l'extérieur de Winnipeg. »

Josiane Desmets, présidente de l'Alliance française dans les années 1990, a proposé le projet à la bibliothèque de Saint-Claude. Elle estime que c'est une bonne occasion de faire connaître la poésie aux jeunes. Les élèves de l'école communautaire Gilbert-Rosset et du complexe scolaire Saint-Claude auront l'occasion de faire l'expérience du Poèmaton.

Alan Nobili rappelle que le Poèmaton fait partie d'un projet plus grand : *Portrait d'une francophonie en mouvement*. Il s'agit d'une série de documentaires qui sera en ligne et qui représentera la vitalité de la francophonie canadienne.

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Dites, est-ce que vous connaissez bien vos couleurs? Moi, je croyais que oui : rouge, bleu, vert, jaune... c'est simple non? Eh bien non! Depuis que je connais ma fiancée Cybèle, le monde des couleurs a acquis une toute nouvelle palette de nuances dont je ne soupçonnais même pas l'existence (et dont je me serais bien passé). Je veux mettre ma chemise verte? Ma bien-aimée me rappelle sur un ton agacé qu'elle est « kaki ». Mon manteau gris que je porte depuis des années? Voilà qu'il est devenu « anthracite ». Mais ce n'est rien tout ça, comparé aux couleurs de peinture. Sainte-Égoïne! A-t-on besoin d'autant de tons pour être heureux? Je m'apprête à repeindre le salon et la cuisine de mon appartement. Cybèle s'est proposée avec enthousiasme pour m'aider à choisir « les couleurs parfaites ». Quand elle est rentrée de la quincaillerie et qu'elle m'a mis sous le nez deux échantillons de peinture en me demandant mon avis, mon commentaire a été : « Ils sont tous les deux beiges. » Ignare que je suis! Comment n'ai-je pas vu la teinte de rose dans « Dunes d'Algérie » alors que « Sable du Kenya » contient plus de gris? La cuisine? Elle sera « Sorbet à la menthe ». C'est parfait, je m'y rafraîchirai quand j'aurai trop chaud dans le salon désertique. Je ne le dis pas à Cybèle, mais pour moi, le salon sera quand même beige et la cuisine, verte!

Toutes ces histoires de couleurs m'inspirent une bricole : comment doit-on accorder les adjectifs de couleur? Voyez la réponse à la page 23.

Voilà, c'est tout, bonne semaine. Dites, si vous voyez la vie en rose, selon vous, s'agit il d'un rose magenta, ou fuchsia, ou bonbon, ou...?

Eddy Moidon

SPORT

LA VIE L'HIVER

LE VÉLO EN TOUTE SAISON, C'EST POSSIBLE

Les extraterrestres à deux roues

Le vélo d'hiver est un sport extrême, et pas juste à cause de la météo. Le partage de la chaussée avec les voitures inquiète les cyclistes en tout temps. Les courageux à bicyclette sont souvent contraints de rouler sur les trottoirs pour éviter les dangers.

Mathieu MASSÉ
presse1@la-liberte.mb.ca

Jonathan Boisvert achève sa première saison de vélo d'hiver. « C'est la douce température jusqu'en décembre qui m'a poussé à continuer à utiliser mon vélo. Quand la neige est arrivée, je me suis dit que je pouvais passer au travers. »

Le cycliste ne se souvient pas vraiment à quel moment le vélo est entré dans sa vie. Il était jeune, comme la plupart des gens. « Probablement autour de cinq ou six ans ». Après 20 ans de vélo en saison « normale », il s'est donc équipé de pneus spéciaux pour affronter les basses températures de l'hiver qu'il connaissait déjà très bien.

Deux choix s'offrent à ceux qui veulent monter sur leur vélo en hiver. Les pneus à crampons sont un classique efficace, mais ils sont plus dispendieux que la nouvelle alternative. « Il y a des nouveaux pneus qui sont faits d'un caoutchouc qui adhère bien à la neige. C'est moins cher et ça fonctionne très bien. »

Pour Jonathan Boisvert, le reste allait de soi : un bon manteau très chaud, des mitaines ou des gants, un pantalon imperméable et, le plus important, des lunettes de ski. « C'est vraiment le vent qui va pousser à l'abandon les cyclistes d'hiver. Il faut avoir les lunettes, sinon c'est presque impossible de tenir le coup. »

Reste la difficulté centrale : la cohabitation avec les automobilistes. Malgré les efforts entrepris par la Société d'assurances publique du Manitoba (MPI) par le biais du programme *Partager la route*, les amateurs de vélo ne se sentent pas toujours en sécurité. Jonathan Boisvert tente de comprendre : « La majorité des gens sont des piétons et des automobilistes. Seulement une minorité se sert du vélo au quotidien. Peu de gens comprennent la réalité d'un cycliste. Nous sommes comme des extraterrestres à deux roues. »

L'extraterrestre audacieux constate que certaines rues sont tout simplement trop dangereuses pour s'y engager. Pour se rendre à son travail à partir de Saint-Boniface, le programmeur informatique emprunte, entre autres, l'Esplanade Riel, la Main et la Pembina. Faute de pistes cyclables sur les deux grandes artères, il n'a d'autres choix que de rouler sur les trottoirs. « Faut être un peu fou pour s'engager sur Main ou Pembina. Les autos ne font pas attention, elles te dépassent tellement vite et sont si proches que ça fait peur. »


photo : Mathieu Massé

Jonathan Boisvert termine son premier hiver à vélo et affirme que les bienfaits de faire du sport en hiver dépassent grandement les difficultés.

Au moins, l'année dernière une loi a été adoptée dans le but de protéger les cyclistes. Elle stipule que les voitures doivent dépasser les bicyclettes en respectant une distance « d'au moins un mètre dans la mesure du possible ». Certains ont d'ailleurs critiqué l'idée de « mesure du possible », avec l'argument qu'il était très difficile de faire appliquer pareille loi.

Le doux hiver de cette année a donc convaincu Jonathan Boisvert de franchir le seuil psychologique, à sa grande satisfaction. L'expérience lui a en effet prouvé qu'il est bien plus rapide en vélo qu'en autobus ou en voiture. Il gagne au moins une dizaine de minutes par rapport aux moyens de transport habituels

Sans compter les effets positifs sur sa santé. « L'hiver on se sent souvent comme une grosse patate, mais quand on fait du vélo, on ne perd pas la forme et on se sent bien. » Il ajoute aussi que de passer du temps dehors, soirs et matins, lui permet de contrer le syndrome de dépression hivernale.

Autant d'arguments qui incitent le cycliste dorénavant toutes saisons à persévérer dans son choix de transport.

SAINTE-ANNE CHAMPION DE LA LIGUE DE HOCKEY CARILLON

Fiche parfaite pour Guy St-Vincent

Les Aces de Sainte-Anne ont été sacrés champions de la ligue senior de hockey Carillon en grand style après une quatrième victoire consécutive dans cette série finale. Il s'agit seulement du deuxième championnat victorieux pour l'équipe. La dernière victoire en séries éliminatoires des Aces remonte à la saison 2007-2008.

Le gardien des Aces, Guy St-Vincent, avait dû s'absenter au début de la série finale pour des raisons professionnelles. Son équipe avait alors encaissé deux revers, se retrouvant dans une situation particulièrement difficile pour une finale de championnat. De retour lors du troisième match, Guy St-Vincent s'est illustré tout au long des quatre joutes suivantes.

Le Gardien des Aces termine les éliminatoires avec une fiche parfaite de sept victoires et aucune défaite, un pourcentage d'arrêt de .946 et une moyenne de buts alloués de 1,81.

Son coéquipier Russel Trudeau a compté deux buts et en a préparé deux autres, vendredi, pour terminer la partie avec quatre points. Il conclut le tournoi éliminatoire en deuxième position, avec 17 points récoltés, tout juste derrière un autre Ace, Brad Johnston, qui le devance d'un point.

L'entraîneur de l'équipe, Kevin Lansard, est très fier du travail accompli par ses joueurs. Il admet être complètement épuisé par cette série qui s'est étirée sur six parties. « La série a été dure pour tout le monde, mentalement et physiquement. Ça fait du bien de voir que les efforts ont porté leurs fruits. »

M. M.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**

CITATION DE LA SEMAINE

Zoé Fiola, 12e année, Collège Louis-Riel

« À Jeunes d'avenir, on nous a proposé des activités vraiment intéressantes. C'était une bonne occasion de s'amuser, rencontrer les autres en français, et faire une pause de nos journées de classe. J'ai choisi l'activité photographie et j'étais contente! »

RÉGION URBAINE

Pour des jeunes en santé

Pour la première fois le 15 mars dernier, l'organisme Pluri-elles s'est allié avec le Collège Louis-Riel (CLR) pour organiser Jeunes d'avenir, une journée d'activités pour ses élèves. L'objectif de cette journée : la promotion de la santé physique et mentale. Avec plus d'une vingtaine d'ateliers au choix, les élèves du CLR ont pu s'essayer à la zumba, au dessin ou au yoga, frapper des tambours africains, faire de la cuisine, ou encore discuter de l'estime de soi.

« On nous a proposé des activités vraiment intéressantes, se réjouit l'élève de 12e année Zoé Fiola. C'était une bonne occasion de s'amuser, rencontrer les autres en français, et faire une pause de nos journées de classe. » Pour sa part, elle avait choisi l'activité photographie, ce qui l'a amenée à rendre visiter à presque tous les ateliers. « J'étais contente! », résume-t-elle sa journée.

photos : Camille Harper-Séguy





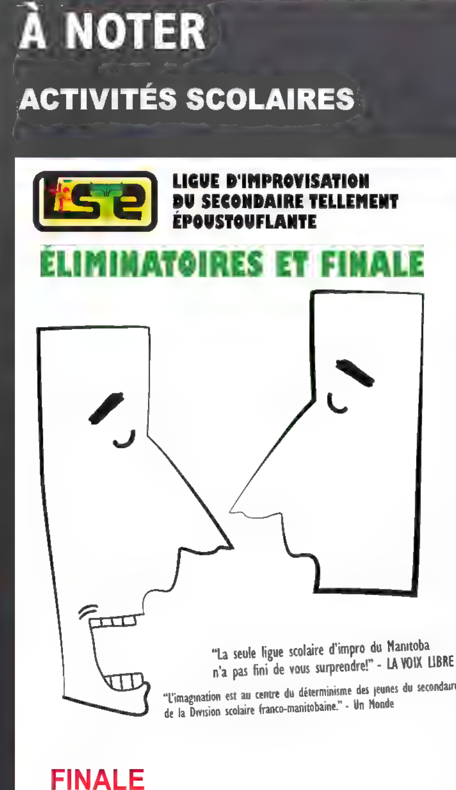






À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES



7 et 8 avril, Rencontre JMCA (EST) à l'école Roméo-Dallaire

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, **le mercredi 23 mars à 19 h**, au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉS

25 mars, Vendredi Saint, congé.

28 mars – 1er avril, semaine de relâche



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA







dsfm.csfm

PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



ACTIVITÉ D'INTÉRIEUR

Après de longs mois, l'hiver semble enfin tirer à sa fin au Manitoba. Pendant toutes ces semaines où le froid était au rendez-vous, les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont parfois été contraints à, ou ont préféré, rester jouer bien au chaud chez eux ou dans l'école.

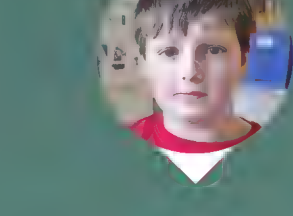
Quelle est l'activité d'intérieur préférée des élèves de la DSFM?





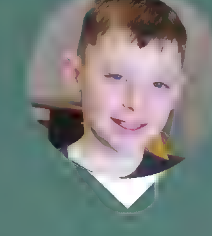
Piper Lockhart, 5e année, École Lagimodière

« J'adore lire. Je lis surtout en anglais, ***Mary Poppins, Ann of Green Gables, Harry Potter***, mais aussi une série en français. Je lis à mon petit frère en anglais, car on parle surtout en anglais à la maison, et comme il a quatre ans maintenant, il ne va pas encore à l'école. Il apprendra le français à l'école. »



Christian Duval, 4e année, École Sainte-Agathe

« J'aime jouer au hockey dans la cave avec mon frère. Mon frère est le gardien. Moi, je préfère tirer. »



Keenan Bourcier, 4e année, École régionale Saint-Jean-Baptiste

« Je joue aux Lego. En ce moment, je construis des hôtels et des choses de Star Wars, et aussi des Lego Technic. J'aime bien quand il ne fait pas beau, car je peux jouer aux Lego! »

RÉGION SUD

Saint-Jean-Baptiste à Las Vegas

Une élève en 12e année de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste (ERSJB), Brielle Grenier, se rendra aux championnats nationaux de volleyball à Edmonton du 5 au 8 mai prochain avec son équipe 18 ans et moins des Bisons de l'Université du Manitoba. .

Seule représentante de son village sur l'équipe, Brielle Grenier est confiante, car son équipe a eu un entraînement de première classe : elles ont été invitées pour la première fois aux World Class Volleyball Championships à Las Vegas du 11 au 16 février dernier.

« C'est très rare pour des équipes canadiennes d'être au tournoi de Las Vegas, précise la joueuse de milieu. D'habitude, on va à Minneapolis. À Las Vegas, il y a une plus grande variété d'équipes. Juste dans ma catégorie d'âge, il y en avait plus de 200!

« Jouer contre ces équipes très fortes a été une très bonne pratique pour nous avant les championnats nationaux, se réjouit-elle. On a pu voir les meilleures équipes jouer et s'en inspirer. J'ai notamment retenu la vitesse des jeux. Les bonnes équipes attaquent vite et fort, alors il faut être prêts à recevoir des balles fortes. »

Et comme le filet était placé plus haut que ce à quoi l'équipe manitobaine était habituée, « ça nous a permis de pratiquer nos lancers hauts », ajoute la volleyeuse depuis près de sept ans.

Enfin, pour la cohésion d'équipe, les voyages et tournois ensemble sont une bonne expérience, quels qu'ils soient. « Quand on passe du temps ensemble, on apprend à se connaître. On crée des liens plus forts entre nous », observe-t-elle.

Pour sa première participation au tournoi de Las Vegas, l'équipe de Brielle Grenier a terminé dans les 30 meilleures équipes. Pour les championnats nationaux, elle vise « mieux que la cinquième place, car on avait fini cinquième l'an dernier », termine l'élève de l'ERSJB.





photos : Camille Harper-Séguy

Brielle Grenier.

LA LIBERTÉ partout avec vous!

Les lecteurs de *La Liberté* représentent une tranche de la population manitobaine dynamique, engagée et passionnée.
Rejoignez notre communauté de lecteurs.
Abonnez-vous dès aujourd'hui!









LA LIBERTÉ VERSION PAPIER

Un journal complet en couleur sur papier de qualité avec articles d'actualité culturels, économiques, communautaires et des éditoriaux bien pensés. Sans oublier des concours intéressants et des annonces publicitaires pertinentes.

64,50 $ par an

LA LIBERTÉ E-EDITION

Une réplique complète de *La Liberté* papier sur votre ordinateur, tablette ou téléphone intelligent. Avec en plus une version audio de tous les articles!

25 $ par an ou 10 $ par an pour les abonnés papier

LA LIBERTÉ SITE WEB

Retrouvez nos vidéos, nos concours, nos archives depuis 1913. Lisez ou postez des commentaires, consultez les emplois et petites annonces.

Accédez à notre Facebook, chaîne YouTube, Twitter et Instagram.

LA LIBERTÉ APPLICATION

L'application *La Liberté* est gratuite et vous permet d'accéder facilement à l'édition numérique à laquelle vous serez abonné.

Vous retrouverez une bibliothèque de toutes vos éditions.

204 237-4823 ou administration@la-liberte.mb.ca
www.la-liberte.mb.ca

EMPLOIS ET AVIS



PETITES ANNONCES

DIVERS

DÉCLARATION DE REVENUS, impôts personnels, prix raisonnable. Tél. : 204-237 5326
348-

RECHERCHE

JE CHERCHE UN STATIONNEMENT à Norwood, le jour, du lundi au vendredi. Tél. : 204-793-8573.
347-

À VENDRE

CONDO : À vendre (339 000 $) ou à louer (1 800 $/mois). 500 Taché (50 ans+). 1 130 pi², rénové, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, stationnement intérieur. Loyer comprend eau, électricité, chauffage, climatisation, câble. Tél. : 204-221-0110.
350-

À LOUER

À LOUER À SAINTE-AGATHE : Duplex de vie accessible. 2 chambres à coucher. 1 230 pi², garage simple, appareils électroménagers, baignoire à porte, grande terrasse. 1 400 $/mois comprend l'hydro et l'eau. Jean-Claude au 204-298-7045.
349-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**






Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Actionmarguerite
Service & Compassion

Joignez l'action!

Infirmières autorisées et infirmiers autorisés
Infirmières et infirmiers auxiliaires

Variété de quarts et d'équivalences temps plein

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803



Tourisme Riel est à la recherche d'un(e)
Agent(e)s d'information touristique / Guides
pour des postes à temps plein
Saint-Boniface et Saint-Norbert
du 16 mai au 5 septembre 2016

Tâches :

- fournir des informations touristiques aux visiteurs;
- faire le maintien du dossier de statistiques de visite;
- offrir des visites guidées;
- coordonner et appuyer les évènements dans la région.

Exigences :

- être étudiant(e) à temps plein;
- posséder d'excellentes connaissances du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- avoir de fortes compétences interpersonnelles;
- Avoir une attitude positive;
- Être en mesure de travailler les fins de semaine.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae
avant le 1er avril 2016
par courriel à **gbourrier@tourismeriel.com,**
par télécopieur au **204-233-8360**
ou en personne au 219, boulevard Provencher.



GARDERIE LES PETITS AMIS DAY CARE INC.

La Garderie Les Petits Amis est à la recherche
d'éducateur(trice)s ASJE ou EJE II
Postes à temps plein

Les personnes intéressées doivent :

- posséder la certification d'assistant au service de la jeune enfance ASJE ou
- posséder un diplôme EJE II ou EJE III;
- être bon(ne)s communicateur(trice)s;
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- être responsables et avoir un moyen de transport.

Nous offrons :

- un salaire de 16,50 $/heure pour EJE II ou EJE III;
- un salaire de 11,30 $/heure pour ASJE;
- une assurance de Groupe à travers Desjardins Financial Security;
- un plan de pension, Multi-Sector Pension Plan.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et trois noms de référence à :

Direction
Garderie Les Petits Amis
88, chemin Arena
Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) R5H 1G6
Téléphone : 204-422-8933 • Télécopieur : 204-422-6116
Courriel : garderie@mymts.net



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Gérant ou gérante, comptes commerciaux-agricoles

à Saint-Jean-Baptiste ou autre centre 1 ou 2 jours par semaine si ceci est plus pratique et rencontre les besoins de la Caisse

Les responsabilités principales sont gérer un portefeuille de prêts commerciaux et agricoles dans la région est, effectuer les fonctions d'analyse, d'octroi, et de documentation des dossiers de crédit commercial et agricole, et promouvoir les services financiers de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz.**



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres

Région urbaine à Winnipeg; le lieu de travail est à confirmer entre les centres de services au 205 boulevard Provencher, 36 boulevard Lakewood et 875 rue Dakota

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz.**

La prochaine étape de votre carrière?



SPÉCIALISTE, RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (BILINGUE)

Vous excellez dans le service à la clientèle et vous désirez mettre à profit votre habileté en répondant aux questions de notre clientèle au sein de notre Service d'assistance aux clients. Vous êtes à l'aise dans l'environnement d'un centre d'appels et vous désirez faire partie d'une compagnie prospère, en pleine expansion et qui est le chef de file dans le secteur de l'assurance pour soins médicaux et dentaire.

La principale tâche de la personne qui occupe ce poste consiste à traiter les demandes de renseignements visant les garanties Soins médicaux et Soins dentaires de la part de nos clients collectifs en provenance de notre ligne 1 800.

Une formation s'étalant sur six semaines et commençant le **2 mai, 2016** sera offerte aux frais de la Compagnie afin de vous permettre de développer vos connaissances relatives aux demandes de règlement pour soins médicaux et dentaires. L'échelle salariale pour ce poste commence à **36,006$.**

Compétences et aptitudes requises:

- Aptitudes marquées pour le service à la clientèle
- Solides aptitudes pour la communication verbale et écrite, en anglais et en français
- Capacité éprouvée pour le travail d'équipe
- Connaissances de base de l'utilisation d'un ordinateur

Franchissez la prochaine étape.
Nous offrons un environnement de travail stimulant au sein d'une équipe, un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Toutes les possibilités d'emploi de la Great-West sont affichées dans notre site Web, à l'adresse: **www.greatwestlife.com.** Vous pouvez consulter notre section Carrières et postuler en ligne d'ici le **lundi, 4 avril, 2016.**

Nous nous engageons à employer un effectif diversifié et nous encourageons toute personne qualifiée à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

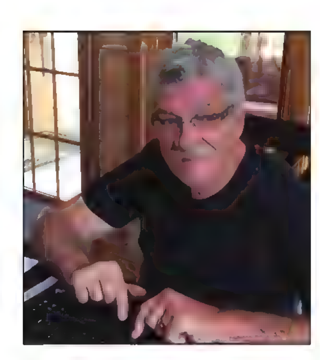
La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.



www.greatwestlife.com

NÉCROLOGIE

Jean A. Beaumont
1943 – 2016



C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de notre cher Jean, survenu le jeudi 3 mars 2016 au Centre des sciences de la santé de Winnipeg. Époux de Dolorès, il laisse dans le deuil ses enfants : Nicole (Donald), Suzanne et René (Christine); ses petits-enfants : Justin, François, Michel, Julien, Gabrielle, Alyana et Joannie; ses frères et sœurs : Yvette (Art), Gilles (Debby), Louise (Allan), Aline (Fritz), et Alan; ses beaux-frères et belles-sœurs : Roger (Cécile), Gilbert (Janine) et Jocelyne (Raymond); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il est allé rejoindre son fils Jean-Paul, ses parents Paul et Rolande, et ses beaux-parents Lucien et Irène.

Né le 24 octobre 1943, il rappelait très fièrement qu'il était originaire de Sydney en Nouvelle-Écosse. Au Manitoba Teachers' College, où il a fini de ses études en 1964, il s'est dévoué autant aux études qu'aux activités sportives. Il a ensuite été tour à tour enseignant puis directeur adjoint à Saint-Norbert, directeur à Melita School, puis à l'Institut collégial Lorette Collegiate, avant d'accéder aux postes de directeur général adjoint et directeur général de la Division scolaire Rivière-Seine. Pour se consacrer davantage à sa famille, Jean est ensuite devenu directeur à l'École Guyot, avant de se relancer en haute direction comme directeur général adjoint à la Division scolaire Fort Garry. Son accession au poste de directeur général a couronné sa carrière de 38 ans en éducation. Il a pris sa retraite de l'éducation en 2002.

C'est ensuite à l'Association des municipalités bilingues du Manitoba que Jean a investi son énergie, son expérience et son savoir-faire, à titre de directeur général de 2002 jusqu'en 2009. Durant ces années-là, il a aussi enseigné au programme de maîtrise en éducation de l'Université de Saint-Boniface.

Toujours épris du monde de l'éducation, il a occupé le poste de commissaire à la Division scolaire franco-manitobaine pour la région Sud-Est de 2010 à 2012.

Jean a toujours cru que sa contribution au monde de l'éducation devrait dépasser les responsabilités formelles de son poste. Autant à la Division scolaire Rivière-Seine qu'à la Division scolaire Fort Garry et la Division scolaire franco-manitobaine (comme directeur par intérim à Notre-Dame-de-Lourdes et par le biais du Manitoba School Improvement Program), il s'efforçait d'inspirer les jeunes enseignants et administrateurs, et servait volontiers de mentor à ceux et celles qui partageaient sa passion. Il croyait fermement à l'importance de l'école comme milieu d'apprentissage; il croyait que l'école devait servir avant tout à préparer les élèves pour l'avenir.

Mais si l'éducation le passionnait, sa famille était toujours sa priorité. Jean a passé beaucoup de temps au chalet avec ses enfants, puis avec ses petits-enfants, ainsi qu'avec ses frères, ses sœurs et toute sa grande famille. Le chalet des Beaumont était le centre de l'activité sociale du coin, et on pouvait habituellement y voir Jean assis au soleil, jasant avec un voisin. Depuis les 15 dernières années, il passait aussi du temps avec ses nouveaux amis en République dominicaine, où son accueil était tout aussi chaleureux qu'au chalet. Il avait le don de convaincre les gens de l'importance d'agir pour le bien de la communauté, et de les inciter à agir concrètement.

Un sincère merci à tout le personnel du Centre des sciences de la santé de Winnipeg pour le soutien et les bons soins prodigués.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 19 mars à l'église de Saint-Norbert au 70, rue Saint-Pierre, Saint-Norbert (Manitoba). L'éloge a commencée à 13 h, et la messe à 13 h 30. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Sainte-Geneviève (Manitoba).

Au lieu de fleurs, vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au « Fonds Jean A. Beaumont en appui des jeunes francophones au Manitoba » de la fondation Francofonds : info@francofonds.org, 204-237-5852 : 205, boulevard Provencher, bureau 101, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4.

Ceux qui le désirent peuvent transmettre leurs condoléances au www.desjardinsfuneralchapel.ca.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

CHRONIQUE RELIGIEUSE

MYRIAM DUPUIS

Souffle miraculeux

Pour le carême cette année, je me suis sentie appelée à développer l'aspect de la prière dans ma vie. Entre la messe quotidienne, les chants de louange et les temps de prière personnelle, j'ai remarqué aussi que j'aime bien commencer la journée avec une réflexion de Matthew Kelly. Ce dernier est l'auteur de *Rediscover Jesus*, un recueil de quarante réflexions qui nous invitent à mieux connaître Jésus; sa vie, sa mission, et notre place dans tout cela. Tout récemment, j'ai lu une réflexion qui m'a beaucoup touchée. L'auteur parlait des miracles de Jésus. Il racontait comment, dans les Évangiles, les miracles de Jésus ont joué un rôle central dans sa mission d'évangélisation, mais que pourtant, ces miracles étaient simples et pratiques.

Dans l'évangile de Jean, Jésus nous dit : « En vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes » (Jean 14, 12). Je lis cela et je ne peux m'empêcher de me demander : « Moi qui me dis croyante, pourquoi n'ai-je pas encore guéri de malades, ou pourquoi n'ai-je calmé aucune tempête? Ma foi est-elle vraiment si petite? »

En y réfléchissant, j'en viens à la conclusion que je ne manque pas nécessairement de foi en Dieu, mais plutôt que je ne me laisse pas assez guider par l'Esprit Saint. Matthew Kelly soulève aussi ce point dans sa réflexion. Imaginons toutes les prières que les gens prient chaque jour. Parmi celles-ci, combien d'entre elles requièrent l'action directe de Dieu? En fait, j'ose croire que la majorité des prières peuvent être exaucées par des gens ordinaires comme vous et moi... si seulement on se laissait guider par le Saint-Esprit! Parfois, j'ai envie de dire quelque chose à quelqu'un, ou je me sens appelée à approcher une personne, mais je m'arrête. Je me dis que je serai trop maladroite ou gênante, ou encore que je ne devrais pas me mêler des affaires des autres. Mais si c'est l'Esprit qui m'interpelle, ne pourrais-je pas être le miracle que quelqu'un attend aujourd'hui?

L'image de l'instrument de musique m'est venue à l'esprit. Prenons par exemple la flûte: pour que cet instrument atteigne son objectif, il doit laisser le souffle passer et réagir en conséquence. De même, nous devons être sensibles au souffle de l'Esprit afin de réaliser notre mission, celle d'étendre le royaume de Dieu sur terre.

On ne peut pas savoir d'avance quel impact nos gestes ou nos paroles peuvent avoir sur quelqu'un. Comme le Pape François nous l'a recommandé, pour ce temps de carême, mettons de côté notre indifférence et commençons à développer une sensibilité non seulement envers l'Esprit, mais aussi envers les gens de notre entourage et de notre communauté.

Cette réflexion de Matthew Kelly m'a poussée à me rappeler les dons de l'Esprit-Saint que j'ai appris à ma confirmation. Quels dons avez-vous? Desquels auriez-vous le plus besoin dans votre vie? De plus, en cette année dédiée à la miséricorde, j'ai appris les quatorze œuvres de la miséricorde que nous enseigne l'Église. Je vous invite à vous familiariser avec ces œuvres, car elles nous donnent de bonnes pistes d'actions à accomplir (des actions potentiellement miraculeuses!) pour faire preuve de la miséricorde de Dieu et agrandir Son royaume.

Quels miracles allez-vous prodiguer cette semaine?

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

UN DUR COUP POUR LE MUSÉE POINTE-DES-CHÊNES

« Il reste encore quelques lueurs d'espoir »

L'idée d'installer le Musée Pointe-des-Chênes dans l'ancien bureau de police de Sainte-Anne a été rejetée par le conseil municipal de la Ville. Pour le Comité du Musée, qui souhaite trouver un édifice permanent pour y présenter environ 2 000 artéfacts, il s'agit d'une déception. Et d'une invitation de recommencer à neuf.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

C'est à sa réunion du 24 février que le conseil de la Ville de Sainte-Anne a décidé de ne pas retenir le projet du Comité Musée Pointe-des-Chênes d'établir un nouveau Musée dans l'ancien bureau de police, situé au 48, rue Centrale.

Paul-Guy Lavack, le coordonnateur du Comité Musée Pointe-des-Chênes, a eu le temps de digérer sa déconvenue. Malgré la déception, il ne baisse pas pour autant les bras : « Le Comité a fait un gros effort. Notre présentation à la Ville de Sainte-Anne était vraiment positive. On avait du solide. Dans notre proposition, on s'engageait à investir 50 000 $ pour rénover l'édifice. La somme nous restait des assurances collectées après l'incendie de 2013. De plus, on proposait de louer deux pièces du local à des entreprises, pour rentabiliser ses opérations. Mais la Ville n'a pas retenu notre projet. Ça fait depuis l'incendie du Musée, en 2013, qu'on tente de sauver le patrimoine à Sainte-Anne. »

A la fin de 2015, la Ville de Sainte-Anne avait invité les individus, organismes et entrepreneurs de soumettre des plans d'affaires pour l'utilisation de l'ancien bureau de police. Quatre propositions de projets ont été soumises au conseil municipal : l'établissement du Musée, la création d'une plus grande banque alimentaire pour l'organisme caritatif Accueil Kateri, la location temporaire des locaux par Bob Lagasse, le candidat progressiste-conservateur pour le comté Chemin-Dawson, et celle de l'établissement d'un centre de conditionnement physique.

Nicole Champagne, la directrice générale de la Ville de Sainte-Anne, explique que « pour le moment, la Ville examinera de plus près le projet du centre de conditionnement ». « Aucun choix final par rapport au centre de conditionnement n'a été fait, précise-t-elle. Sauf celui d'étudier la question plus à fond. Les propositions du Musée et de la banque alimentaire ne nous semblaient pas rentables à long terme.

« Par contre, à la Ville de Sainte-Anne, l'idée d'un Musée n'est pas morte. Il y a une importante collection d'artéfacts à considérer. On reconnaît son importance patrimoniale. Mais on ne peut pas non plus se permettre les 300 000 $ requis pour acheter un édifice pour un nouveau Musée Pointe-des-Chênes. Alors à présent, le dossier est dans les mains du Comité du Musée. Qu'il repense son projet, et qu'il nous revienne. »

C'est précisément ce que compte faire Paul-Guy Lavack et son comité : « Si on se laissait facilement décourager, c'est sûr qu'on pourrait se dire que l'avenir du Musée paraît sombre. Mais le Comité explore présentement une autre option. Des discussions sont en cours avec un autre organisme. Il reste encore quelques lueurs d'espoir pour le Musée Pointe-des-Chênes. »



photo : Daniel Bahuaud

Paul-Guy Lavack, devant la Maison Saint-Laurent, édifice historique remontant à 1873, et qui faisait partie de l'ancien Musée Pointe-des-Chênes. L'édifice principal du Musée a été rasé par les flammes le 24 mai 2013.

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

La règle d'accord des couleurs est la suivante :

- les adjectifs de couleur simples s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent (des robes bleues);
- les adjectifs de couleur composés sont invariables (des chemises vert olive);
- les noms simples ou composés utilisés comme adjectifs pour désigner une couleur sont invariables (des tentures cognac, des murs orange).

À VOTRE SERVICE

SERVICES





(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com







La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



AVOCATS-NOTAIRES

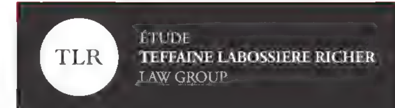


Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

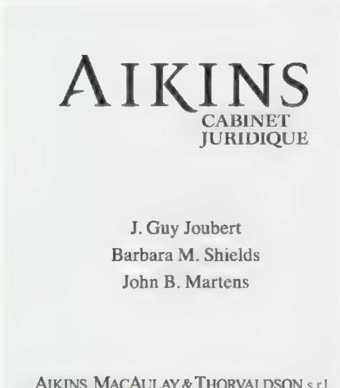


Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823







PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE • WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

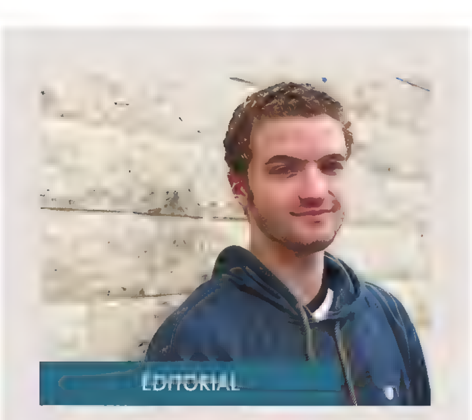
mars 2016
vol. 56 | no° 6
www.reveilmedias.ca

LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

LE RÉVEIL

LE JOURNAL QUI NOUS PARLE ET QUI PARLE DE NOUS

SOMMAIRE



QUI NE DIT MOT CONSENT |2



FERMETURE DU CENTRE DE SANTÉ DE L'USB |3



INFIRMIÈRES CANADIENNES, EXAMEN AMÉRICAIN? |6



photo : Réal Durand

Merci et à l'année prochaine!

L'équipe du *Réveil* souhaite bonne chance à la communauté estudiantine de l'USB face aux examens finaux qui arrivent à grands pas! Les rédactrices et rédacteurs du Réveil sont fiers de représenter la voix des étudiants de l'Université de Saint-Boniface et nous nous trouvons très chanceux de pouvoir exprimer librement nos pensées au sein d'un journal distribué dans 6 000 foyers canadiens mensuellement. Nous vous remercions de l'importance que vous portez à lire au sujet de ce qui se déroule dans les corridors de cette université que nous chérissons tous.

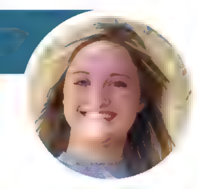
Restez à l'affut en début de la période d'inscription prochaine pour ne pas manquer l'édition spéciale du *Réveil* dans lequel vous pourrez retrouver l'horaire des festivités de la Rentrée 2016, un aperçu des Services aux étudiants et toutes autres informations pertinentes à connaitre en début d'année scolaire. Nous encourageons également les étudiantes et étudiants à joindre l'équipe du journal *Le Réveil*! Bon été et à l'année prochaine!

L'équipe

LE RÉVEIL

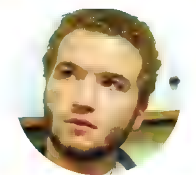
RÉDACTRICE EN CHEF

Sarah **GAGNÉ**



JOURNALISTES

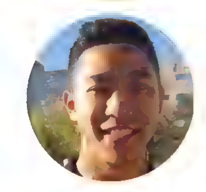
Simon **LAFORTUNE**



Olivia **ADIÉ**



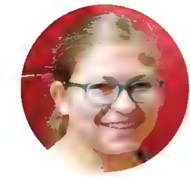
Jason **CEGAYLE**



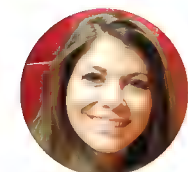
Laticia **DYER**



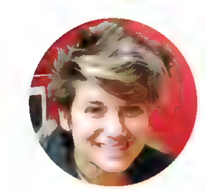
Nadia **MERCIER**



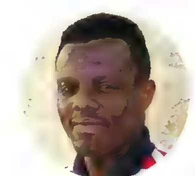
Natasha **CHARTIER**



Maryse **GAGNÉ**

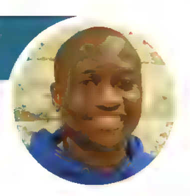


Fabrice **TAH**



DESSINATEUR

Tadens **MPWENE**



COORDINATRICE DES MÉDIAS ÉTUDIANTS

Sarah **GAGNÉ**



GRAPHISME

La Liberté Réd



GESTION DES MÉDIAS ÉTUDIANTS



Contactez-nous : coordination des médias étudiants de l'AEUSB
(204) 237-1818, poste 416 | info@reveilmedias.ca



www.reveilmedias.ca facebook.com/Le Réveil - mensuel

Le Réveil est le journal étudiant de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface. Il est indépendant et est financé par les étudiantes et les étudiants inscrits à l'USB. Il est alimenté par le dynamisme des jeunes journalistes et contributeurs de la communauté universitaire de Saint-Boniface.

En accord avec sa charte éditoriale et sa politique publicitaire, le journal se réserve le droit de ne pas publier une contribution ou une promotion à caractère raciste, sexiste, homophobe ou diffamatoire. Les opinions exprimées dans les contributions de tout genre sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion du journal ou de ses collaborateurs.

Le Réveil est distribué à travers *La Liberté* au Manitoba, en édition papier et numérique.

Éditorial



Simon Lafortune
presse@reveilmedias.ca

Qui ne dit mot consent

Le 24 septembre 2015, l'ambassadeur saoudien Faisal bin Hassan Trad fut nommé à la tête du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, un choix plutôt surprenant.

Un choix qu'on pourrait même considérer comme questionnable. L'Arabie Saoudite représente encore aujourd'hui un des pays les moins progressistes en ce qui a trait aux droits de la personne. Un pays où les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en décembre dernier. Un pays où les femmes ne peuvent pas conduire et doivent être accompagnées d'un homme en tout temps.

Un pays où la vie d'une femme est considérée comme moindre, comme inférieure à celle d'un homme. En 2002, à la Mecque, la police religieuse saoudienne avait barré les portes d'une école de filles en plein incendie, disant qu'elles n'étaient pas correctement couvertes pour être vues en public, entrainant la mort de 15 d'entre elles, sans oublier une cinquantaine de blessées. Cette terrible tragédie ne fut jamais désavouée par le gouvernement saoudien, qui n'y voyait qu'une application normale de leur système juridique des plus égalitaires.

Faisal bin Hassan Trad représente un pays où la *muttawa* peut décapiter sur la place publique n'importe quel individu étant vu comme un opposant de la monarchie. La question s'impose donc : comment un ambassadeur de l'Arabie Saoudite peut-il être nommé à la tête du Conseil des droits de l'homme de la plus grande instance interétatique internationale?

Ce n'est en effet qu'un autre exemple de la souplesse des Nations Unies et de l'Occident envers plusieurs pays du Moyen-Orient en ce qui a trait aux droits de la personne. Les États-Unis et le Canada profitent d'ailleurs aussi de ce traitement de faveur en continuant de vendre de l'armement bon marché à l'Arabie Saoudite en échange de l'accès à ses sources pétrolières intarissables.

La monarchie saoudienne abuse donc de sa puissance économique sur la scène internationale pour continuer ses pratiques religieuses fanatiques au niveau domestique. Chose que les Nations Unies ont en effet décidé de récompenser en offrant à Faisal bin Hassan Trad un poste proéminent pour assurer le respect des droits de la personne partout dans le monde, sauf bien sûr dans son propre pays. En tant que citoyen d'un pays démocratique, il est difficile de ne pas être insulté par cette nomination des plus ridicules.

Selon moi, cela ne fait que démontrer une fois de plus les nombreuses défaillances de l'ONU dans le dossier du respect des droits fondamentaux.

Certes, ce corps intergouvernemental se veut le porte-étendard du maintien de la paix partout dans le monde. C'est notamment à l'aide de sanctions économiques que l'ONU a su dissuader plusieurs états belligérants d'entrer en guerre par le passé, chose qui n'a cependant pas toujours porté ses fruits.

Toutefois, plusieurs puissances mondiales ont souvent outrepassé l'ONU pour entamer leurs efforts de guerre. Deux bons exemples seraient les États-Unis en Iraq en 2003 et les Russes en Syrie depuis l'an dernier. L'inaction des Nations Unies dans les deux cas exemplifie encore une fois sa faiblesse au niveau militaire, puisque l'ONU ne possède qu'une force armée très limitée. C'est ce qui a entre autres forcé les Russes à prendre les choses en main pour tenter une fois pour toutes de mettre un terme au conflit civil syrien.

La guerre en Syrie dure depuis 2011. Selon les statistiques des Nations Unies, les armées de Bashar al-Assad auraient fait plusieurs centaines de milliers de victimes, majoritairement civiles. Cependant, il est clair que c'est aussi l'inaction de la communauté internationale qui en est partiellement responsable.

Jusqu'à tout récemment, l'ONU n'était en Syrie qu'en tant qu'observateur, sans jamais avoir une réelle influence sur le gouvernement. La filiale humanitaire de l'UNICEF était bien entendu présente depuis le tout début, pendant que le monde entier faisait semblant de ne pas remarquer les affreuses atteintes aux droits de la personne commises par les troupes d'al-Assad, en particulier envers la population kurde.

Le président américain Barack Obama avait lui-même averti qu'il enverrait des soldats sur le champ si jamais des armements chimiques étaient utilisés contre des civiles. Lorsque cela arriva, il ne put que rétracter son avertissement initial. C'était surtout en raison du manque de soutien de la population américaine, mais aussi parce qu'il n'avait que très peu d'alliés à l'ONU et dans la communauté internationale pour entreprendre une telle opération.

Il va sans dire que l'incapacité des Nations Unies à réagir de façon prompte et conséquente au tout début du conflit a probablement exacerbé la situation en Syrie, menant à l'avènement du *califat* proclamé par l'État islamique en 2014. Ce n'est qu'un exemple d'inaction parmi tant d'autres au cours des dernières décennies; comme en Bosnie-Herzégovine dans les années 1990, ou plus récemment au Darfur, au Congo et en Ouganda.

Dans chacun de ces cas, c'est l'hésitation de l'ONU à qualifier ces conflits de *génocides* ou de *nettoyages ethniques* qui a mené indubitablement à un plus grand nombre de morts. Pour les Nations Unies, le terme *génocide* est un mot magique. Il faut croire que ce n'est que lorsqu'un conflit est considéré comme tel qu'il vaut la peine d'y être impliqué militairement. Toutefois, c'est souvent après qu'une majorité du mal est déjà fait que l'ONU tend à réellement se commettre. L'ignorance monumentale des massacres au Rwanda en 1994 en est le plus triste exemple.

Et celui de la Syrie en est un autre.

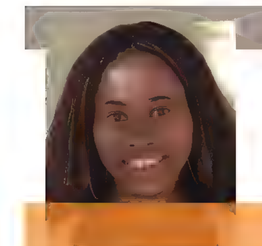
C'est ce qui m'amène à un questionnement tout à fait légitime : comment pouvons-nous, en tant que citoyens d'un pays membre des Nations Unies, donner une quelconque crédibilité à cet organisme qui vient de nommer l'ambassadeur saoudien à la tête de son Conseil des droits de l'homme ? D'autant plus, comment l'ONU peut-il se proclamer comme l'ultime défenseur des droits de la personne s'il tarde constamment à réagir lorsque ceux-ci sont bafoués? D'une certaine façon, qui ne dit mot consent...

C'est pour cela que le Canada se doit de jouer un rôle d'avant-plan pour assurer que ces droits soient respectés partout à travers le monde, comme le fut le premier ministre Lester B. Pearson dans les années 1960 lors de la création des Casques bleus.

Il est donc primordial, selon moi, que le gouvernement canadien de Justin Trudeau cesse toute vente d'armements à l'Arabie Saoudite tant et aussi longtemps que ce pays continue d'enfreindre les droits fondamentaux de ses citoyens.

Actualité

La fermeture du centre de santé de l'USB



Olivia ADIÉ

Mis sur pied en 2001-2002, le Centre de santé de l'Université de Saint-Boniface est un service offert à tous les étudiants et étudiantes dans le but de leur donner accès aux soins de santé non seulement gratuitement, mais aussi en français par une infirmière praticienne du Centre de santé Saint-Boniface.

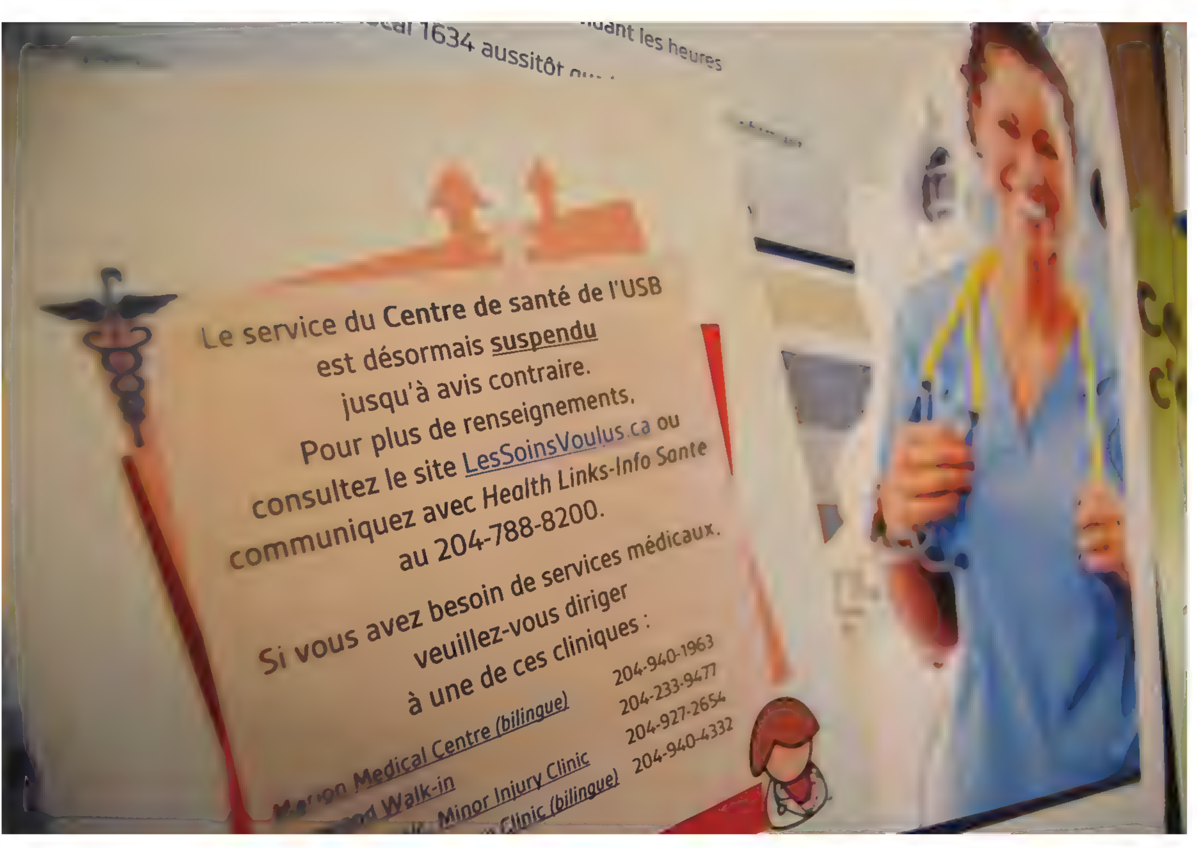


photo : Sarah Gagné

Le Centre de santé de l'USB était reconnu pour le grand nombre de services offerts, tels que les tests de dépistage, le traitement d'infections, les examens gynécologiques, le renouvellement d'ordonnances, les injections, l'éducation et les ordonnances pour l'asthme, l'insomnie, la contraception et même les examens médicaux complets.

Le Centre de santé de l'USB était reconnu pour le grand nombre de services offerts, tels que les tests de dépistage, le traitement d'infections, les examens gynécologiques, le renouvellement d'ordonnances, les injections, l'éducation et les ordonnances pour l'asthme, l'insomnie, la contraception, de même que les examens médicaux complets. Auparavant, pour bénéficier des services énumérés, il fallait être inscrit à l'Université de Saint-Boniface et être muni de sa carte étudiante. Avec la succession des années, l'ajout d'un troisième élément est devenu très important, celui de la carte de santé du Manitoba. Cependant, depuis la session d'hiver 2016, le Centre de santé de l'USB est fermé.

Suzanne Nicolas, directrice de l'École technique et professionnelle, nous explique les raisons du fondement du centre ainsi que son évolution dans le temps, et Christian Perron, directeur des services aux étudiants, nous énumère les éléments clés qui ont mené à la fermeture du centre de santé de l'Université de Saint-Boniface.

« La raison de la mise sur pied de ce service à l'Université est justement parce qu'à l'époque, les étudiants internationaux n'avaient pas de carte médicale et n'avaient pas accès facilement aux services de santé » précise Suzanne Nicolas, fondatrice du projet et directrice par intérim à l'École technique et professionnelle.

Étant une des piliers de la création du centre, Suzanne et ses coéquipiers avaient pour idée d'aller vers la communauté francophone en leur proposant d'offrir ce service parce que pour eux, le mandat du Centre de santé desservait la communauté francophone de la ville de Winnipeg qui était la cible et dont les étudiants internationaux faisaient partie.

« Ils n'avaient pas de carte médicale, ils ne pouvaient pas se présenter au Centre de santé pour recevoir des services, alors nous à l'USB, avec Marjolaine Pelletier à l'époque, on a négocié une entente où on aurait une infirmière de santé primaire qui viendrait offrir un certain service de base aux étudiants internationaux, et on a évolué à travers les années à la prestation du service par une infirmière praticienne. Alors les services étaient plus avancés que ceux de base offerts par une infirmière de santé primaire », souligne-t-elle.

Suzanne Nicolas nous précise qu'elle n'a pas été impliquée dans la prise de décision pour la fermeture du Centre de santé de l'USB et qu'elle l'a apprise par message courriel annonçant sa fermeture.

« Je pense qu'il faut faire une analyse de besoin pour savoir si à long terme, on devrait ramener le service ou continuer sa fermeture ici à l'USB » lance-t-elle.

En ce qui a trait aux raisons motivant la fermeture du Centre de santé de l'USB, nous nous sommes adressés à Christian Perron, qui n'oublie pas de nous préciser que ce service existait bien longtemps avant qu'il ne devienne directeur des services aux étudiants.

« En fait, une des raisons pour lesquelles on a dû le fermer est que le service a fait l'objet d'une évaluation montrant que le Centre de santé de Saint-Boniface n'était même plus en mesure de nous fournir ce service-là, faute d'infirmière praticienne, de disponibilités » précise-t-il.

Christian Perron nous a fait part des données relevant du taux de recours à ce service par les étudiants au cours des dernières années. On voit une variation assez significative dans les statistiques des cinq dernières années. Durant la période 2008-2009, on comptait 65 étudiants ayant bénéficié du service; en 2009-2010, un total de 58 étudiants; en 2010-2011, on en comptait 27; en 2011-2012, 36; en 2012-2013, 30; 2013-2014, 37; et finalement, au cours de l'année 2014-2015, 47. Il faut souligner tout de même que « la hausse dans l'utilisation du service dans les dernières années était en grande partie due à la promotion du service faite par l'Université. Essentiellement ce qu'on a fait, c'est qu'on a averti les étudiants internationaux qu'on offrait le service ici, mais il était quand même accessible dans la communauté. On a juste pris des clients de la communauté puis nous les avons ramenés sur le campus ».

Pour terminer, Christian Perron appuie sur le fait que pour le Centre de santé de Saint-Boniface, ce n'était pas une bonne utilisation des ressources humaines. Les infirmières praticiennes sont des personnes qui reçoivent énormément de visiteurs dans leurs locaux principaux et à la limite, elles reçoivent dans l'espace de quelques jours autant de visiteurs que le Centre de santé de l'USB reçoit dans une année. Les étudiants internationaux reçoivent maintenant dès leur arrivée un numéro de santé publique et une carte de Santé Manitoba leur permettant d'accéder aux services offerts dans la communauté, les hôpitaux et les cliniques.

La fermeture du Centre de santé de l'USB n'influencera en aucun cas les droits de scolarité à venir, car il s'agissait d'un service gratuit et pour lequel les étudiants ne versaient aucune somme lors du paiement de leurs droits de scolarité.

LETTRE

Madame la rédactrice en chef,

Je viens par la présente apporter la perspective de l'Université de Saint-Boniface (USB) en réaction à l'éditorial « Non c'est non » écrit par l'étudiante Laticia Dyer pour *Le Réveil* de février 2016, dans lequel on retrouve des propos qui nous préoccupent et qui nous concernent toutes et tous.

L'USB est profondément engagée dans l'offre d'un environnement respectueux et sécuritaire pour l'ensemble de la population universitaire. Le harcèlement et la violence sexuelle sont inacceptables. L'USB a plusieurs initiatives et mécanismes en place afin d'assurer la sensibilisation, la prévention et l'offre de services aux étudiants, aux étudiantes et aux membres du personnel. De plus, le vice-recteur, René Bouchard, siège au comité consultatif du Projet de loi du gouvernement du Manitoba sur les politiques visant à contrer la violence à caractère sexuel et le harcèlement sexuel dans les établissements postsecondaires.

Pour la sensibilisation au harcèlement et au harcèlement sexuel, et pour la prévention d'incidents, l'USB diffuse la politique par les moyens suivants :

- toutes les salles de classe
- l'agenda des étudiants et des étudiantes
- *Le Réveil*, édition de l'automne
- le guide de l'étudiante et de l'étudiant des programmes de l'École technique et professionnelle
- l'annuaire de l'USB
- le site Web de l'USB
- les séances d'orientation du Bureau international
- la trousse d'accueil des étudiants internationaux

L'USB travaille aussi de près avec l'Association étudiante (AEUSB) afin de faire la promotion de la politique sur le harcèlement et le harcèlement sexuel. Normalement, la direction générale à l'AE est un joueur clé dans cette fonction. Cela se fait par l'entremise d'envois, des médias étudiants, du site Web de l'AEUSB et de divers babillards sur le campus.

On peut consulter la politique sur le harcèlement et le harcèlement sexuel de l'USB en visitant : http://ustboniface.ca/document.doc?id=135.

Quant aux services offerts sur le campus, les étudiantes et étudiants ont tendance (et sont les bienvenus) à se présenter pour communiquer des préoccupations ou des plaintes à l'AEUSB, chez les orienteurs (http://ustboniface.ca/page.aspx?pid=924), ou chez le directeur des services aux étudiantes et étudiants, mais ils sont promptement aiguillés vers la directrice des ressources humaines (Madame Lorraine Roch) qui est la responsable de la politique sur le harcèlement et le harcèlement sexuel ainsi que des suivis associés.

Dans les cas où des notions de violence entreraient en jeu, l'USB détient une politique sur le Règlement disciplinaire. Vous pouvez la consulter en visitant : http://ustboniface.ca/document.doc?id=150.

Enfin, s'il s'agissait d'un acte criminel, les autorités seraient averties dans les plus brefs délais.

Dans tous les cas de harcèlement ou d'agression, il est <u>crucial</u> qu'une victime se présente au bureau de Mme Roch pour avoir de l'appui. Elle se trouve au local 2401 et répond au poste 401.

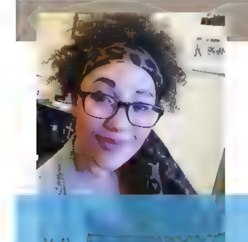
L'USB est très ouverte à la collaboration et à la coopération avec sa population étudiante par l'entremise de l'AEUSB. La coopération entre l'AEUSB (plus particulièrement la direction générale) et les unités de la direction des services aux étudiantes et étudiants demeure clé dans la création d'une culture de consentement comme décrite dans l'éditorial en question. Nous avons toujours très bien coopéré afin d'assurer une ambiance respectueuse sur le campus.

À l'heure actuelle, le plus grand défi serait de faire en sorte que le déclenchement du processus de l'USB devienne un réflexe pour les étudiantes et les étudiants.

Directeur des services aux étudiantes et étudiants
Christian PERRON

Université

L'abandon du projet de Centre d'excellence



Laticia DYER

presse@reveilmedias.ca

Selon le dernier rapport de l'UNICEF sur le classement des services de garde et d'éducation des jeunes enfants dans les 25 pays les plus économiquement avancés, le Canada était au dernier rang. L'importance et le besoin de services de garde abordables et de qualité pour la jeune enfance ne sont pas des sujets nouveaux. Ça fait des décennies que les citoyens le réclament et c'est d'ailleurs le cas pour de nombreux membres de la communauté francophone au Manitoba face à l'abandon du projet de Centre d'excellence enfant, famille et communauté à l'Université de Saint-Boniface.



photo : Gracieuseté USB

L'Association des professeurs et professionnels de l'Université de Saint-Boniface, l'Association professionnelle de l'École technique et professionnelle, le Personnel à l'appui des services académiques de l'Université de Saint-Boniface et l'Association étudiante de l'Université de SaintBoniface sont tous en faveur d'un Centre d'excellence enfant, famille et communauté.

Le communiqué de presse envoyé le 13 octobre dernier par L'Association des professeurs et professionnels de l'Université de Saint-Boniface (APPUSB), l'Association professionnelle de l'École technique et professionnelle (APÉTP), le Personnel à l'appui des services académiques de l'Université de Saint-Boniface (PASA) et l'Association étudiante de l'Université de SaintBoniface (AÉUSB) – tous en faveur d'un Centre d'excellence enfant, famille et communauté – tenant à exprimer leur « vive déception face à la décision de l'administration de l'Université de Saint-Boniface d'abandonner le projet » disait que, « En dépit d'un sondage établissant sans ambiguïté le besoin criant d'un tel centre, en dépit des consultations menées à l'interne comme à l'échelle communautaire, en dépit même d'un appui financier de l'ordre de 700 000 $ de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (AÉUSB), l'administration de l'Université de Saint-Boniface a abandonné le projet. Elle ne souhaite même pas envisager d'autres options afin de concrétiser ce projet. » L'administration trouvait le projet trop couteux, malgré qu'il y eût la possibilité d'obtenir un appui financier gouvernemental. Une première demande de financement a été refusée à cause du fait que l'échéancier pour créer le Centre d'excellence « aurait dépassé les limites de temps prévues par le gouvernement provincial. Il aurait par la suite été possible de soumettre une nouvelle demande de financement cet automne ou de reporter celle-ci à l'automne prochain, accompagnée cette fois d'un budget et d'un échéancier révisés. » Mais, l'administration a mis cette possibilité de côté. Ce centre aurait pu être le premier service de garde bilingue du Manitoba.

« Les garderies contribuent à l'égalité des sexes, stimulent la participation des femmes au travail, et aux institutions postsecondaires. Une garderie, surtout sur le campus, servirait non seulement les étudiants et membres du personnel, mais aussi les membres de la communauté francophone. Certaines mères auraient l'occasion de rester à l'école ou d'y retourner, assurées de la qualité d'éducation de leurs jeunes enfants, en français » relate une étudiante au sujet de sa sœur, mère monoparentale de deux enfants, qui a dû mettre ses enfants dans une garderie anglophone pour retourner aux études. Maintenant, l'un des enfants est d'âge scolaire, mais n'arrive pas à parler en français.

Susan Prentice, docteure en sociologie, et professeure à l'Université du Manitoba, s'est prononcée à cet égard : « Nous savons à partir d'études nationales que 14 % de tous les étudiants de niveau postsecondaire et 11 % de tous les étudiants universitaires au Canada sont parents de jeunes enfants. Près d'un tiers des étudiants universitaires autochtones ont des enfants. Puisque l'USB offre un programme d'éducation de la jeune enfance (EJE), il est encore plus impératif que l'institution ait son propre laboratoire de centre scolaire. Un tel centre fournirait une place sur le campus pour l'apprentissage ainsi qu'un milieu de stage. » Elle rajoute que ce serait une contribution importante au programme de recherche de l'USB, bien au-delà du programme d'EJE, pour d'autres tel que les soins infirmiers, la science, le travail social, et l'éducation.

En novembre dernier, suite aux réclamations de la part des étudiants et des membres du personnel, un comité fut mis en place par le Bureau des gouverneurs pour évaluer la possibilité d'un projet de création de garderie, le Comité ad hoc. Depuis lors, les membres nommés pour siéger à ce dernier ne se sont même pas rencontrés. Selon Dominique Arbez, professeure et membre nommée, la Présidente du comité, aussi membre du Bureau des gouverneurs, a dû annuler leur première rencontre étant donné que le Bureau des gouverneurs devait approuver le mandat du Comité ad hoc lors de leur prochaine réunion le 22 mars, avant que les membres du comité ne puissent tenir leur toute première rencontre.

L'étudiante nommée par l'AEUSB qui siège au Comité ad hoc, Lucie Asseray, a mentionné « lors d'une conversation avec le vice-recteur, j'ai appris que l'administration ne nie pas le fait que la garderie pourrait être une priorité, mais que pour eux, elle fait concurrence avec d'autres projets d'avenir, tels que des investissements dans la sécurité, des logiciels et des rénovations aux résidences universitaires. Ce sont des priorités valides, oui, mais ne doit-on pas se demander quand même comment un projet d'investissement social et académique si important, touchant les étudiants et membres du personnel actuels, la communauté francophone, et dans un sens plus large, l'avenir de la prochaine génération de la francophonie, soit mis de côté?»

La prochaine rencontre du Bureau des gouverneurs à ce sujet aura lieu le mardi 22 mars, et l'AGA de l'AEUSB, où une mise à jour face à la récolte de fonds pour le Centre d'excellence, le Fonds d'avenir des étudiants, sera entamée et également prévue le même jour.

Université

Infirmières canadiennes, examen américain?



Nadia MERCIER

presse@reveilmedias.ca

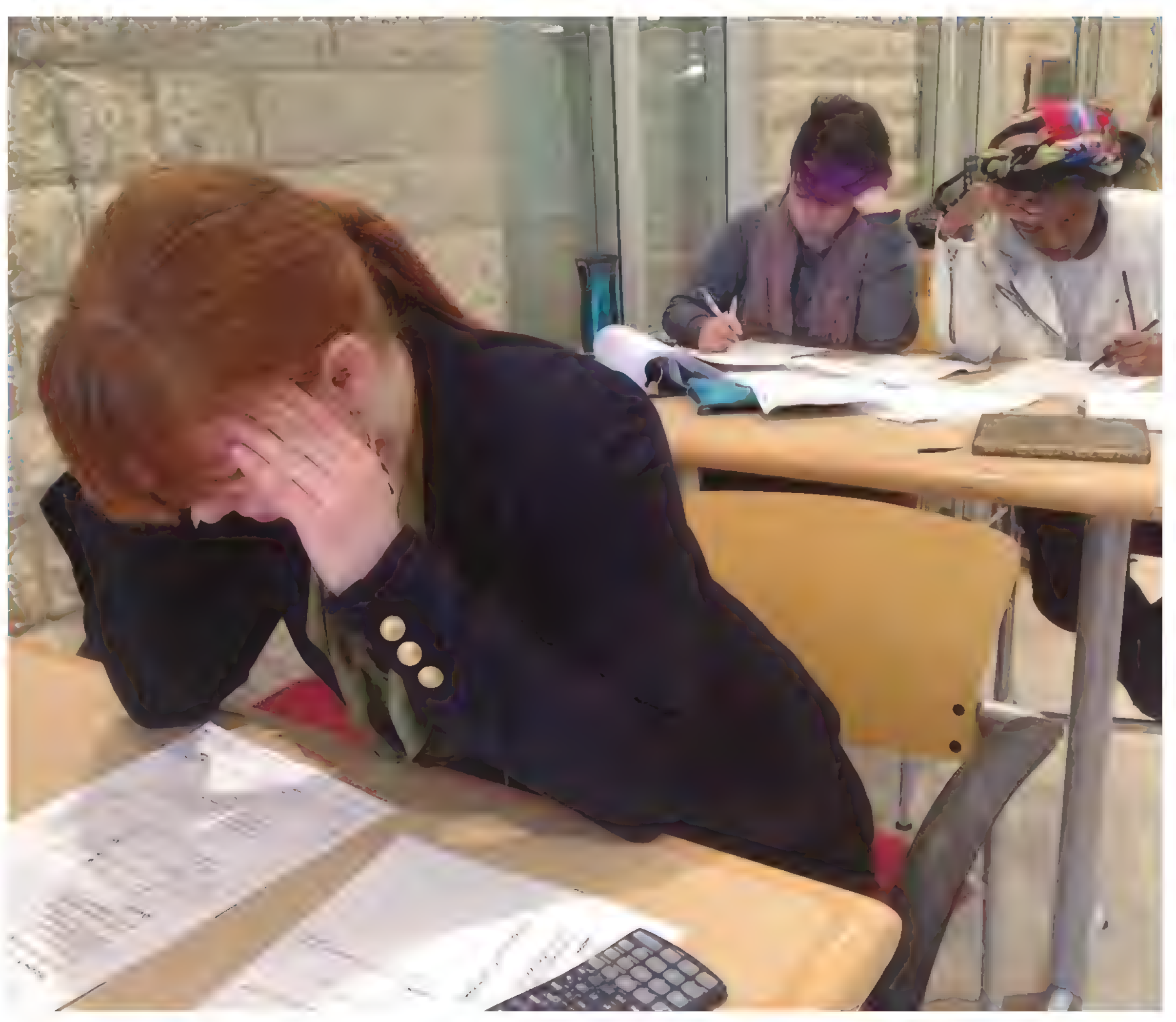


photo : Sarah Gagné

Des étudiantes tentent de se concentrer face à l'arrivée des examens finaux.

En 2011, le *Canadian Council of Registered Nurse Regulators* (CCRNR) a annoncé qu'en 2015, le *National Council of State Boards of Nursing* (NCSBN), organisme de règlementation infirmière aux États-Unis, remplacerait l'examen d'admission à la profession infirmière au Canada par l'examen d'admission américain, appelé le *National Council of State Boards of Nursing Licensure Examination for Registered Nurses* (NCLEX-RN).

L'examen d'admission est utilisé pour assurer que l'infirmier ou l'infirmière possède les compétences nécessaires pour pratiquer de façon sécuritaire et il doit être réussi pour devenir infirmier ou infirmière autorisée. Cela s'apparente aux examens du barreau de la profession d'avocat.

La problématique

Ce nouvel examen est adaptatif, c'est-à-dire qu'il permet de régler les questions posées selon la capacité de la personne testée, et il est informatisé. L'ancien test qui avait été conçu au Canada, était à choix multiples et s'effectuait à la main. Selon l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI), le nouvel examen est basé sur le système de santé américain. Les résultats de la première cohorte à prendre le test ont été publiés en septembre 2015, et selon l'Association des infirmiers et infirmières du Canada (AIIC), depuis que le nouvel examen a été adopté, le taux de passage au Canada a diminué de plus de 10 %. Cette même association dévoile que le taux de passage lors de la première ronde de tests était de 70,6 % au Canada, comparativement à 78,3 % aux États Unis. C'est la seule profession au Canada qui utilise un examen d'admission non canadienne.

Selon l'article de Susan Pennel Sebekos, *Studying the NCLEX-RN*, publié en 2015 sur le site Web infirmière-canadienne.com, le nouvel examen n'avait pas été traduit adéquatement vers le français. Cela est appuyé par le fait que la plus grande séance du test NCLEX en français a eu lieu au Nouveau-Brunswick et le taux de passage était de 54,3 % alors que l'année précédente il s'élevait à 93 %.

La deuxième ronde de l'examen NCLEX-RN au Canada a déjà eu lieu, mais les résultats n'ont pas encore été publiés.

L'opinion du publique

Selon le reportage *Concerns raised over new U.S. nursing exam as pass rates plummet in Canada* diffusé en 2015 par *CTV News* en Ontario, un faible taux de passage fait en sorte que le nombre d'infirmiers et infirmières est moins élevé et cela pourrait grandement affecter notre système de santé. Ce même reportage souligne que la société en général s'inquiète de la pénurie d'infirmières, mais ne fait pas mention du test NCLEX qui pourrait davantage exacerber cette pénurie. Il indique toutefois que les infirmières s'inquiètent du taux de passage de l'examen NCLEX-RN et croient généralement que l'examen devrait être changé, surtout lorsqu'on envisage la retraite en grand nombre des baby-boomers.

Pour leur part, les étudiants et étudiantes de quatrième année en sciences infirmières à l'Université de Saint-Boniface (USB) sont aussi très inquiets du taux de passage du test NCLEX-RN, puisqu'après trois échecs, ils auraient à recommencer leur baccalauréat pour devenir infirmière autorisée.

« Je suis inquiète parce que j'ai travaillé si dur ces quatre dernières années pour terminer mes études et je ne veux pas finir avec un diplôme que je ne pourrai pas utiliser parce que si j'échoue trois fois, je dois refaire les quatre années pour pouvoir être infirmière autorisé », stipule Jocelyn Therrien, étudiante en sciences infirmières à l'USB.

Depuis la publication des résultats du test passé en français, plusieurs étudiants ont indiqué qu'ils effectueraient leur test en anglais en dépit du fait qu'ils ont fait toutes leurs études en français. En effet, parmi les 26 étudiants qui planifient obtenir leur diplôme en 2016, seulement deux d'entre eux envisagent le faire en français.

L'opinion des professionnels

Selon le NCSBN, le nouvel examen NCLEX-RN est adéquat comme examen d'autorisationen sciences infirmières au Canada pour les raisons suivantes : les questions passent par un processus de révision par des représentants canadiens, chaque nouvelle question est administrée comme une question de pré-test à de vrais candidats du NCLEX, 20 % du comité du NCLEX sont des Canadiens, l'examen est traduit par des traducteurs avec expertise dans le domaine de la santé et révisé par un comité canadien de traduction avec trois infirmiers ou infirmières compétents dans les deux langues. De plus, un plan de test, un tutoriel et un bulletin d'information sont disponibles en français.

Selon l'Association des infirmiers et infirmières du Canada, la baisse dans le taux de réussite à l'examen NCLEX-RN est inquiétante. L'Association collaborera donc avec plusieurs partenaires pour mieux comprendre pourquoi le taux de réussite est faible en vue d'élaborer un plan d'action pour améliorer les résultats.

Qui bénéficie si cette problématique est résolue ou n'est pas résolue?

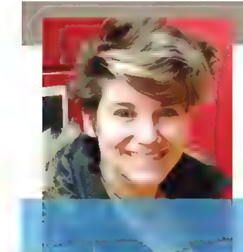
Selon l'article *Work environment, health outcomes and Magnet hospital traits in the Canadian nephrology nursing scene*, paru dans le journal de l'Association canadienne des infirmières et infirmiers et des technologues de néphrologie (ACITN), la résolution de cette problématique aiderait à régler la pénurie d'infirmiers et infirmières, les étudiants pourraient plus rapidement pratiquer la profession infirmière et moins d'argent serait dépensé à administrer le test et sur des cours supplémentaires en préparation pour le test.

Selon ce même article, il est avantageux que la problématique ne soit pas résolue pour les corporations qui vendent des matériels d'étude non appuyés par l'OIIM. Ceci est aussi avantageux pour l'OIIM elle-même, puisqu'il y a un cout de 460 $ associé à chaque prise d'examen.

Pour plus d'informations sur cette problématique : visitez les sites Web du *National Council of State Boards of Nursing*; du *Canadian Council of Registered Nurse Regulators*; ou encore, de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

Université

Un voyageur officiel à l'USB!



Maryse GAGNÉ

presse@reveilmedias.ca

Christian Perron, directeur du recrutement et des services aux étudiantes et étudiants à l'Université de Saint-Boniface, fera partie de la famille de Voyageurs officiels du Festival du Voyageur 2017 et 2018. Le 25 février dernier, j'ai eu la chance de discuter avec lui au sujet des diverses responsabilités de la famille de Voyageurs officiels.



photo : Dan Harper

La famille de Voyageurs officiels du Festival du Voyageur 2017 et 2018 : Nicole Beaudry, Félix Perron, Véronic Beaudry, Manu Perron et Christian Perron.

Bonjour Monsieur Perron et félicitations pour votre nomination! Premièrement j'aimerais vous demander qui fait partie de la famille de Voyageurs officiels ?

Et bien il y a évidemment moi, ma femme Nicole Beaudry, notre fille Véronic Beaudry et nos fils Manu Perron et Félix Perron.

Quelles sont vos responsabilités en tant que famille de Voyageurs officiels en plus de représenter les dix jours de festivités du Festival du Voyageur?

Une de nos responsabilités est de représenter à la fois la francophonie manitobaine, la communauté franco-manitobaine, les Winnipegois, et aussi les Canadiens. Nous représentons aussi une des valeurs fondamentales du Festival, celle de la famille. Le Festival veut accueillir des gens de tous les âges. Donc la famille de Voyageurs officiels se rend dans des écoles, des foyers pour personnes âgées, des campus universitaires, des rassemblements publics et d'autres festivals afin de véhiculer ces valeurs.

Quelle est la durée de votre engagement avec le Festival du Voyageur?

On a commencé le lundi le 22 février, donc du lundi après le Festival du Voyageur 2016 jusqu'au dernier dimanche du Festival du Voyageur 2018. C'est un contrat de deux ans.

En plus du Festival du Voyageur au Manitoba, à quels autres festivals devrez-vous participer lors de votre mandat?

On participe aussi à trois festivals internationaux : le « Aquatenial » pendant le mois de juillet à Minneapolis, ensuite le festival Oktoberfest à la fin du mois de septembre à La Crosse au Wisconsin, et finalement le Festival d'hiver à Saint-Paul au Minnesota.

Étant donné que l'on a dévoilé votre nomination le 20 février dernier, cela fait combien de temps que vous devez garder ce secret?

On nous a approchés au mois de novembre 2015, donc on a gardé le secret pendant trois mois. C'était une grande décision à prendre pour Nicole et moi, car on reconnait le symbolisme et la valeur que cela représente. On ne l'a tout de même pas prise sur le coup, puisque c'est un grand engagement non seulement pour nous, mais aussi pour nos trois enfants. Finalement, on a accepté, mais Nicole et moi n'avons pas dévoilé ce secret à nos enfants jusqu'à ce que toute la famille s'est présenté chez la costumière afin de recevoir des costumes.

Quelles ont été les réactions de vos enfants lorsqu'ils ont appris la nouvelle?

À notre grand soulagement, ils étaient ravis ! C'était un très beau moment en famille, puisque cela marque le début d'un nouveau chapitre pour tous les cinq. C'est avec beaucoup de joie qu'on embarque dans cette aventure.

Savez-vous qui vous a choisi comme famille de Voyageurs officiels?

Je ne peux rien partager avec toi, car même à partir d'aujourd'hui, je ne le sais pas! Tout le processus derrière la sélection de la famille est « Top secret », je ne connais même pas les critères nécessaires afin d'être choisi. Je suis certain que je vais apprendre les secrets par rapport à la sélection des Voyageurs officiels quand j'approcherai la fin de mon engagement, mais pour l'instant, c'est un mystère.

À quoi avez-vous le plus hâte en tant que Voyageurs officiels?

Premièrement, ce qui motive le plus mes enfants, c'est de vivre l'expérience du Festival du Voyageur. Je crois qu'ils ont très hâte de faire rayonner leur fierté pour la culture franco-manitobaine et de la partager. Pour Nicole et moi, ce qui nous passionne le plus, est de vivre cette expérience de partager notre culture et notre francophonie en tant que famille. En Amérique du Nord, les gens ont tendance à oublier la dispersion de la culture francophone à travers ce vaste territoire. On peut se promener partout au Canada et aux États-Unis et voir des noms de villages ou de villes qui portent des noms français. C'est en raison des Français qui, au début des années 1800, ont voyagé partout et ont partagé leur langue. Le Festival nous donne donc l'opportunité de revivre ces voyages si spéciaux pour nous.Moi je suis passionné de la francophonie. Je ne sais pas si on peut saisir à quel point, mais je suis facilement séduit par toute l'histoire derrière la francophonie en Amérique du Nord. Que ce soit du premier navire transportant des Français, au mouvement des francophones lors de la traite des fourrures, j'en suis fier.

Un autre aspect qui me stimule est la période de mon engagement. En 2017, le Canada célèbre son 150e anniversaire et en 2018, l'Université de Saint-Boniface célèbre son 200e anniversaire, des célébrations très importantes pour moi. Je me trouve donc très choyé, très chanceux et très privilégié de me retrouver au beau milieu de plusieurs évènements qui m'apportent tant de fierté.

Merci Christian Perron d'avoir pris le temps de rencontrer l'équipe du *Réveil*. Nous vous souhaitons beaucoup de succès comme Voyageurs officiels lors des deux prochaines années!

Université

Ouvrez, regardez, agissez : Le phénomène des allergies au parfum



Natasha CHARTIER

D'année en année, les scientifiques en découvrent davantage sur la structure et les mécanismes complexes du corps humain. Les allergies et les symptômes qui sont associés aux produits parfumés sont une découverte que l'on peut maintenant prendre en compte afin de mieux se protéger et de protéger les personnes allergiques concernées contre les dangers potentiels. Il est commun d'entendre parler des allergies aux arachides et au pollen, mais il existe aussi des allergies au parfum. Un directeur médical pour le *Nova Scotia Environmental Health Centre*, docteur Ray Fox, souligne qu'environ 16 % de la population est sensible aux stimuli environnementaux, tels que les odeurs fortes. C'est le cas de certains membres du personnel et étudiants de l'Université de Saint-Boniface (USB).

Selon le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, il existe une énorme gamme de symptômes d'allergies au parfum tels que la dépression, l'étourdissement, l'anxiété, le vertige, l'essoufflement, la nausée, la fatigue, une irritation cutanée ou même la confusion.

Un membre du personnel de l'USB souffrant d'allergies, voulant rester anonyme, décrit ses symptomes et comment ils interfèrent dans sa vie de tous les jours : « Je commence à tousser et je m'éloigne autant que je peux de la personne parfumée. Je ne veux pas rester trop proche. J'ai appris à m'éloigner. Si je sens quelque chose que je pense va peut-être me causer des migraines, je me lève et je vais aller ailleurs – je ne reste pas là. Dans certaines circonstances, ça me prend cinq pleines minutes avant que je puisse retourner au travail. Moi, c'est des migraines, mais parfois, pour certains, ça peut même être mortel en cas de choc anaphylactique.»

Les gens qui ont des allergies ont parfois besoin de cesser leurs activités quotidiennes afin d'éviter les sources de dégagement de ces odeurs. Ces odeurs nuisent non seulement à la vie personnelle, mais aussi à la vie professionnelle. « Des fois même, il faut que je quitte les lieux parce que l'odeur est trop forte. », ajoute l'employé de l'USB.

Le Comité de santé et sécurité suggère fortement à la communauté de l'USB de tenir compte des effets nefastes des produits parfumés sur certaines personnes allergiques. Des affiches sensibilisant la communauté estudiantine et le personnel de l'Université sont affichées sur plusieurs babillards .

Deux personnes voulant garder l'anonymat et sensibles à cette cause ont exprimé le fait qu'il y a plusieurs avertissements écrits, mais que personne ne semble les lire. « Je trouve que les gens ne sont pas assez sensibilisés au fait qu'il y a des personnes qui ont des allergies même si c'est écrit à plusieurs endroits à l'Université. Que ce soit les étudiants, des enseignants ou des gens de l'extérieur, on devrait avoir plus d'affiches ou d'interventions pour aviser les gens que l'on devrait être un endroit sans-parfums. »



photo : Larbi Moumini

Le Comité de santé et sécurité suggère fortement à la communauté de l'USB de tenir compte des effets néfastes des produits parfumés sur certaines personnes sensibles ou allergiques.

Le Comité de santé et sécurité souhaite trouver un moyen de conscientiser encore plus la population, comme nous le mentionne Julie Bélanger Belley, gestionnaire des systèmes en ressources humaines à l'USB : « Le comité se rencontre bientôt pour élaborer une politique offcielle à ce sujet. Nous essayons de changer un peu la culture ici à l'USB, car nous pensons que nous devrions être plus présents et qu'il est important de parler de ces problématiques. Nous pensons peut-être organiser une « Semaine de la santé et de la sécurité » , un peu comme celle célébrant la diversité ici à l'USB, pour que l'on puisse passer notre message davantage.»

Souvent il est difficile pour ceux qui sont atteints d'allergies de verbaliser ce qu'ils ressentent, comme le confirme un des membres du personnel voulant rester anonyme : « Moi je ne me sens pas confortable d'en parler à un collègue. Comme employé, il me semble que tu as la responsabilité de lire et de prendre au sérieux les avertissements écrits. »

Pour plus d'informations à ce sujet, contactez Julie Bélanger Belley, gestionnaire des systèmes en ressources humaines et membre du Comité de santé et sécurité de l'USB au 204-237-1818, poste 466.

Vie étudiante

La Journée de neige



Fabrice TAH

presse@reveilmedias.ca

Pour sa dixième année consécutive, la Journée de neige organisée par le Service d'animation spirituelle (SAS) de l'Université de Saint-Boniface recevait à Dufresne une trentaine d'étudiants et amis venus partager des délices hivernaux.

Le 30 janvier 2016, dès 14 h 20, des étudiants de l'Université Saint-Boniface, en compagnie de sœur Norma, responsable du Comité Développement et Paix, ont mis le cap pour Dufresne, dans un car bien garni par la chaleur humaine. À l'autre bout de la ville, à bras ouverts, une merveilleuse famille du nom des Dupuis les attendaient pour partager ensemble ce merveilleux moment qu'est la Journée de neige.

L'accueil fut des plus impressionnants pour les participants, nous le confirme Ben Malaga, étudiant à l'Université en ces termes : « Une fois arrivé, on a eu un climat extraordinaire, c'était un climat social qui venait de se créer. La famille Dupuis nous a accueillis avec un sourire large et sincère, comme on le dit en Afrique, dans une atmosphère familiale ».

Arrivés sur les lieux, les participants ont pu prendre part à un moment de jeux hivernaux tels que le patinage, le toboggan, le ski de fond et le basket dans une atmosphère paradisiaque sur une esplanade de jeu vernie par la splendeur de la piste de ski, tout cela dans un climat des plus favorables. Nous a laissé entendre Marie Rosette, une des étudiantes et membre du comité Développement et Paix : « La Journée de neige est une occasion pour apprendre à aimer l'hiver. Depuis ma première journée d'hiver, j'adore l'hiver. Beaucoup de gens préfèrent rester à la maison à ne rien faire pendant l'hiver, or il y a beaucoup de choses qu'on peut faire pendant l'hiver et la Journée de neige m'a permis de connaitre toutes ces choses qu'on peut faire pendant l'hiver, c'était formidable et inoubliable ».

Selon l'article « Where Canada's racism problem is at its worse » du journal *Maclean* rédigé le 22 janvier 2015, qui a suscité d'ailleurs plusieurs controverses sur les médias sociaux, « le Canada a un problème de racisme plus important qu'aux États-Unis. Et c'est à Winnipeg que le racisme est plus présent. » La ville peut donc être perçue comme la ville la plus raciste du Canada et l'épicentre de la vague des disparitions et des assassinats, où l'intolérance, le mépris font chemin commun. Mais, derrière cette facette péjorative attribuée à la ville, se contraste un univers de personnes formidables avec un cœur accueillant et très aimant.

« Souvent, en tant que personne blanche, on est vu comme raciste et c'est vraiment triste que l'on soit tous définis de cette façon. La Journée de neige m'a montré qu'on est tous pareils, on vient tous de la même famille humaine », explique Natasha Chartier, étudiante à l'Université et participante lors de la Journée de neige.

Bien au-delà de l'aspect divertissant que ce moment a pu procurer aux participants, il ressortait un instant de partage et de découverte autour d'une diversité culturelle des plus variées, comme nous explique Natasha : « La Journée de neige est vraiment une bonne opportunité d'apprendre à connaitre des gens d'autres pays, d'autres cultures, de voir bien au-delà de la couleur de la peau. On était en train de faire une bataille de neige et on a décidé de faire un bonhomme de neige. J'étais la seule Canadienne à apprendre aux gens à le faire. Ce fut un moment unique. C'était vraiment spécial pour moi, parce que souvent on apprend des autres cultures, mais apprendre la mienne aux gens fut une expérience impressionnante ».

Tout en quittant la maison des Dupuis avec le cœur rempli de joie et de bonheur, les participants ont tenu à laisser des mots remarquables et très touchants à l'égard de la famille Dupuis, tout en promettant de s'y rendre l'an prochain.

Pour plus d'informations au sujet de la Journée de neige, contactez le Service d'animation spirituelle au 204-237-1818, poste 424.

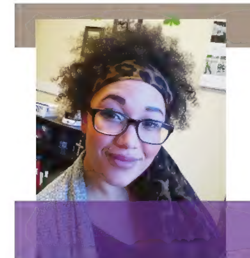


photo : Norma McDonald

Le cœur rempli de joie et de bonheur, les participants se réjouissent lors de la Journée de neige organisée par le Service d'animation spirituelle de l'USB.

Vie étudiante

La Journée du chandail rose 2016!



Laticia DYER

presse@reveilmedias.ca

Grâce à l'Alliance allosexuelle-hétérosexuelle de l'Université de Saint-Boniface (USB), et du financement de l'Association étudiante, les étudiantes et étudiants de l'Université ont pu voir la vie en rose le mercredi 24 février dernier lors de la Journée du chandail rose.



photo : Laticia Adier

Des étudiantes et étudiants impliqués lors de la Journée du chandail rose dans le Centre étudiant Étienne-Gaboury.

C'est une journée qui a ses origines en 2007, dans une école secondaire canadienne en Nouvelle-Écosse, où un jeune étudiant s'était fait menacer et accuser d'homosexualité pour avoir porté une chemise rose à l'école. Quelques étudiants qui ont entendu parler de la situation, ont décidé de porter des chemises roses le lendemain et ont encouragé d'autres à en porter en geste de solidarité, et pour démontrer bien visiblement leur désaccord avec le comportement des intimidateurs. Ce geste collectif est devenu un mouvement international, et des années plus tard, la Journée du chandail rose est aujourd'hui reconnue par plusieurs écoles à travers l'Amérique du Nord.

Ici à l'USB, l'Alliance allosexuelle-hétérosexuelle juge important de soutenir la cause « mais ce n'est pas juste une journée pour la communauté LGBTQ », mentionne Eric Friesen, représentant de l'Alliance allosexuelle-hétérosexuelle et organisateur principal de l'évènement. « C'est une journée qui fait la promotion du respect de chacun et chacune, peu importe ce qui les différencie des autres, que ça soit la couleur de leur peau, leur orientation sexuelle, leur religion, leur nationalité ou leur manière de s'exprimer. On a tant de diversité ici à l'USB, et la Journée du chandail rose, selon moi, est une manière de célébrer cela, et de se rappeler de respecter et d'apprécier nos différences en se côtoyant ici. »

Par ailleurs, les chemises commandées pour la journée en question véhiculent un message très fort. L'image sur la chemise cette année est le fameux portrait La liberté menant le peuple d'Eugène Delacroix, interprétation d'une révolution française qui a eu lieu en 1830, pour renverser le roi Charles X. Sur le chandail rose, le drapeau français a été remplacé par un drapeau arc-en-ciel. Le message, « Voyez la vie en rose », est un encouragement de participer à la création d'un climat social propice à la sécurité, le bonheur, et la dignité de tous et toutes. C'est de ne plus fermer les yeux quand des gestes ou des paroles risquent de polluer notre environnement, mais d'agir, de faire preuve de solidarité.

Eric, étudiant en sciences infirmières à l'Université, rajoute que « la Journée de la chemise rose est terminée, oui, mais n'oublions pas que la chemise rose n'est qu'un symbole de notre engagement. Ce n'est pas notre engagement. Notre engagement est plus profond que la chemise qu'on choisit de porter ; c'est au niveau du cœur, de l'esprit. C'est une volonté accompagnée d'actions, visant le maintien d'une attitude d'ouverture, de tolérance et de respect envers autrui sur le campus, et ailleurs. Au fond, on voudrait tous être acceptés pour qui nous sommes et se sentir libre de l'exprimer sans recevoir de regards désapprobateurs ou faire l'objet de moqueries, de l'exclusion. Donc, commençons avec nous-mêmes. Soyons ce que nous voulons vivre, et voyons la vie en rose ! »

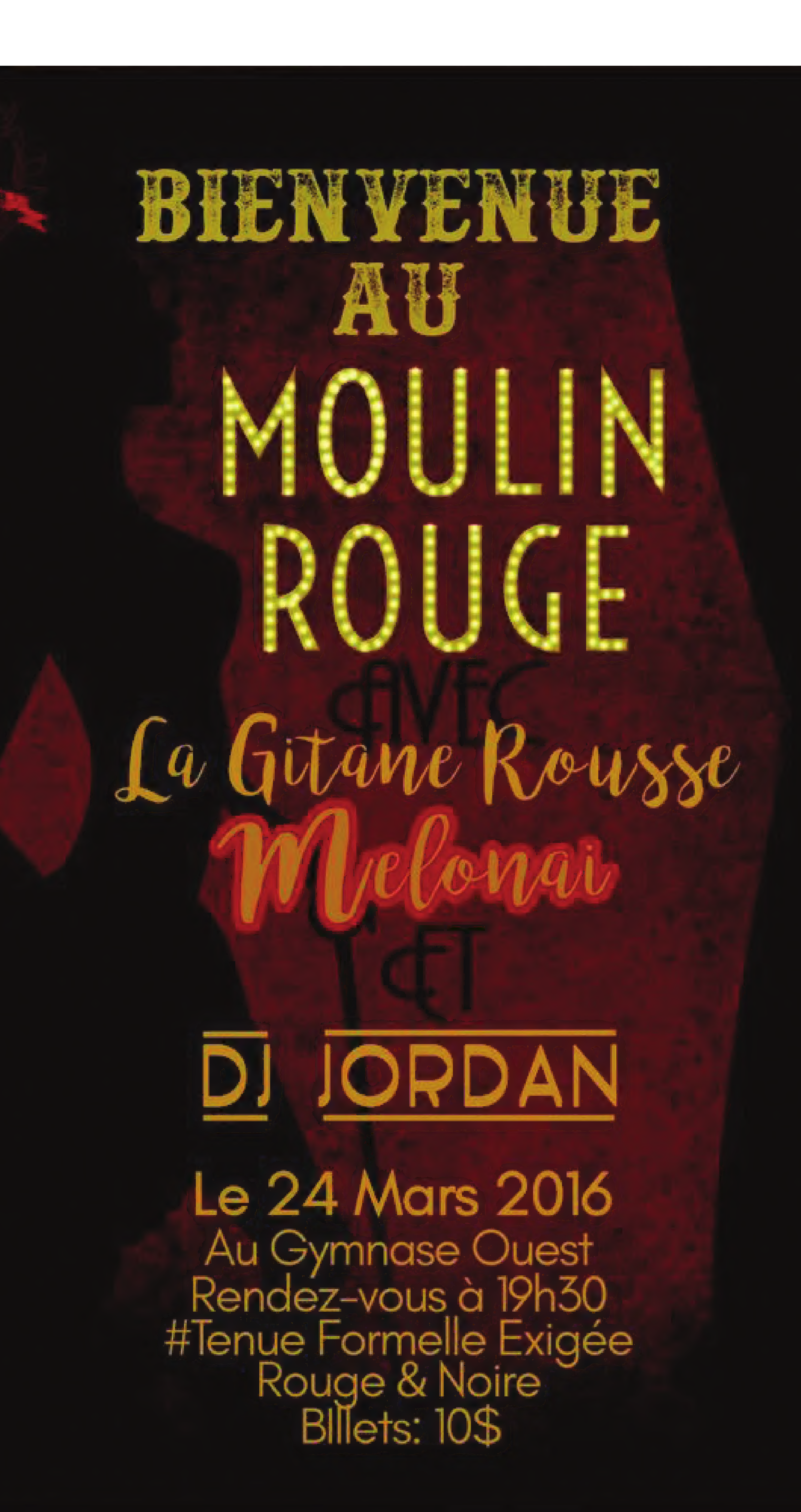
Divertissement










BIENVENUE
AU
MOULIN
ROUGE
AVEC
La Gitane Rousse
Melonai
ET
DJ JORDAN
Le 24 Mars 2016
Au Gymnase Ouest
Rendez-vous à 19h30
#Tenue Formelle Exigée
Rouge & Noire
Billets: 10$